

RAPPORT DE GESTION



ÉDITION 2025

L'ASSOCIATION EN UN COUP D'ŒIL

Préserver le lien social,
Protéger les plus fragiles,
Construire la solidarité.

+120
ADHÉRENTS

+15 990
PERSONNES ACCUEILLIES

CMSEA 

4 DOMAINES D'INTERVENTION

- Handicap
- Protection de l'enfance
- Prévention spécialisée
- Inclusion sociale

+1 390
PROFESSIONNELS

+94M€
DE BUDGET

+40
ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

Sommaire

ÉDITO

P.6

SAUVEGARDER LA COHÉSION SOCIALE

P.8

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

P.10

DE LA DÉCISION À L'ACTION

P.13

VIE ASSOCIATIVE

P.16

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

P.18

LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

P.31

LE PÔLE HANDICAP

P.59

L'INCLUSION SOCIALE

P.76

CFA NOVAPLACE

P.89

RESSOURCES HUMAINES

P.91

LA DÉMARCHE QUALITÉ

P.97

ANALYSE FINANCIÈRE

P.99

REMERCIEMENTS

P.104



Portrait d'une mobilisation quotidienne

Ce rapport de gestion se veut avant tout un exercice d'illustration de notre activité, une **photographie nécessairement partielle d'une œuvre collective en mouvement**. Il porte la trace des **regards croisés**, des **engagements du quotidien** et des contributions de celles et ceux qui, sur le terrain comme dans ses instances de gouvernance, **font exister et vivre notre association**.

À travers ces pages, nous avons voulu restituer, avec sincérité, la **vitalité de nos établissements et de nos services** : leurs initiatives, leurs questionnements, leurs réussites aussi. Nous savons toutefois que cet exercice a ses limites. La richesse de nos actions, leur diversité, les **parcours singuliers** que nous accompagnons chaque jour ne peuvent être entièrement contenus dans un seul document.

J'espère néanmoins que chacune et chacun pourra s'y reconnaître, au détour d'un projet, d'un témoignage ou d'une action partagée. À nos partenaires et lecteurs extérieurs, je souhaite que ce rapport donne à voir, mais aussi à **comprendre et à ressentir ce qui nous anime**.

S'il suscite votre intérêt ou votre curiosité, **n'hésitez pas à venir à notre rencontre** : nous serons toujours heureux de vous présenter plus en détail nos établissements et nos services, qui par ailleurs ont chacun un **rapport d'activité annuel approfondi**, transmis à nos autorités de tarification et de contrôle.



Au fond, ce rapport n'est qu'une porte d'entrée. Derrière, il y a des équipes engagées, des parcours de vie, et une ambition commune : agir, chaque jour, au service des personnes que nous accompagnons.

Bonne lecture.



Jean-Marc ELISEI
PRÉSIDENT



L'ÉDITO

ABDELALI FAHIME, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le CMSEA est connu comme étant une association couvrant un large éventail d'activités du secteur social et médico-social. Son action concerne notamment la protection de l'enfance, l'accompagnement des enfants et des adultes en situation de handicap, le soutien à la jeunesse dans les quartiers populaires ainsi que l'hébergement d'urgence. L'association intervient également dans la lutte contre les addictions et développe des dispositifs favorisant l'insertion, tant par le logement que par le travail.

De prime abord, une telle variété d'interventions peut interroger, voire dérouter les observateurs extérieurs. Elle reflète pourtant une valeur essentielle du CMSEA : celle d'embrasser la complexité des besoins sociaux. Cela se traduit par une inscription dans des politiques publiques multiples, la mobilisation d'approches cliniques variées et une coopération avec une pluralité de partenaires et de territoires, tout en restant fidèle à une exigence fondamentale : **agir au plus près des besoins des personnes accompagnées.**



Même si nos bénéficiaires relèvent de catégories distinctes au regard des politiques publiques, ils partagent en réalité des difficultés qui se ressemblent beaucoup.

Pour beaucoup d'entre eux, **l'accès aux droits fondamentaux reste un parcours semé d'obstacles** : aller à l'école, trouver un emploi, se loger, se soigner, mais aussi participer pleinement à la vie citoyenne, accéder aux loisirs ou à la culture.

Et ce sont aussi **les premiers à subir les effets des crises**, qu'elles soient économiques, sociales ou sanitaires, avec des conséquences à la fois immédiates, mais aussi durables.



Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la période que nous traversons n'a rien de rassurant. Les crises ne se succèdent plus, elles se superposent : tensions géopolitiques, instabilité politique, instabilités économiques, crises climatiques. **On atteint un niveau inédit d'incertitude, qui brouille les repères traditionnels et contribue à rendre l'horizon particulièrement instable.**



Or, notre expérience nous enseigne : lorsque les équilibres collectifs frémissent, c'est le cœur même de notre pacte social qui se trouve fragilisé.

Ce qui devrait constituer notre boussole et notre principal rempart, le droit, se trouve dès lors fragilisé, voire menacé. On le constate sur la scène internationale, où les atteintes au droit international se banalisent. Mais cette même logique infuse, plus discrètement, nos espaces sociaux, affectant les droits individuels et, plus encore, les garanties attachées à la protection des plus vulnérables.

Pourtant, c'est bien à **travers la garantie de ces droits que se joue le ciment de notre cohésion sociale**, l'un des fondements structurants de notre modèle républicain. Et c'est précisément dans ces périodes que notre vigilance devrait être la plus forte, que notre système de solidarité devrait être le plus résolument orienté vers les plus fragiles, et que notre action devrait se montrer la plus déterminée.

Malheureusement, c'est bien l'exact contraire qui se profile. C'est dans ces moments que **nos organisations sont les plus mises à l'épreuve, dans la mesure où le système de solidarité tend à devenir une variable d'ajustement des finances publiques**, sommé de consentir les efforts les plus importants en matière d'économies.

Cela intervient alors même que nos structures sont **déjà confrontées à des contraintes budgétaires significatives, à des tensions sur les ressources humaines, ainsi qu'à une complexification croissante des cadres d'intervention et de contrôle.**

Se dessine dès lors une double exigence : **faire davantage, parfois avec moins, sans jamais renoncer à l'essentiel.**

Mais nous le savons : **le CMSEA peut compter sur la force de son collectif.** Adhérents, bénévoles, professionnels ; tous partagent une même conviction et une même responsabilité. Celle d'innover, de faire preuve de créativité, de s'adapter, mais surtout de **rester fidèles à nos valeurs d'engagement et de solidarité.**

C'est cette énergie, cette capacité d'abnégation et cette intelligence collective qui nous permettront de continuer à porter, avec exigence et bienveillance, nos missions auprès des personnes les plus vulnérables.



15.05.2025 - Mouvement les 400 000

Une mission claire : **SAUVEGARDER LA COHÉSION SOCIALE**

Dans un contexte social marqué par des fragilités croissantes, la mission du CMSEA conserve toute sa pertinence : **sauvegarder la cohésion sociale**.

Les situations de précarité, d'isolement, de rupture familiale ou de discrimination fragilisent les parcours et peuvent altérer les liens qui fondent la vie collective. Face à ces réalités, **l'association agit pour prévenir les ruptures, accompagner les situations de vulnérabilité et soutenir la participation de chacun à la vie sociale**.

À travers ses dispositifs d'accompagnement, de protection et de soutien, le CMSEA poursuit une ambition simple et essentielle : **permettre à chaque personne de trouver sa place dans la société et d'y exercer pleinement sa citoyenneté**.



Sauvegarder la cohésion sociale, c'est permettre à chacun de conserver sa place dans la société et d'y exercer pleinement sa citoyenneté.

Les mesures de protection ou d'accompagnement ne constituent pas une fin en soi. Elles sont des moyens au service d'un objectif plus large : garantir l'accès aux droits, maintenir le lien social et favoriser l'autonomie des personnes.

Un socle commun pour agir

Malgré la diversité des dispositifs et des publics accompagnés, toutes les actions du CMSEA reposent sur un socle commun.

Sauvegarder la cohésion sociale, c'est :

- prévenir les ruptures de parcours
- garantir l'accès effectif aux droits
- soutenir l'autonomie des personnes
- lutter contre les discriminations
- favoriser la participation citoyenne
- maintenir et renforcer le lien social

Ce socle constitue le fil conducteur de l'ensemble des interventions de l'association.

Des valeurs qui guident l'action

L'engagement du CMSEA s'appuie sur des valeurs fortes, qui orientent à la fois les pratiques professionnelles et les décisions associatives.

DIGNITÉ & ÉGALITÉ DES CHANCES

Chaque personne est reconnue dans sa dignité et dans ses droits fondamentaux.

AUTONOMIE & RESPONSABILITÉ

L'accompagnement vise à renforcer le pouvoir d'agir des personnes.

SOLIDARITÉ & RÉCIPROCITÉ

Les personnes accompagnées sont reconnues comme actrices de la vie sociale.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Garantir l'accès aux droits et combattre l'exclusion sont au cœur de l'action associative.

PERSONNALISATION & INNOVATION SOCIALE

Face à la complexité des situations, les réponses doivent être adaptées et évolutives.

Renforcer la cohérence

ENTRE PROJET ASSOCIATIF ET ACTIONS DE TERRAIN

L'un des points de vigilance essentiels auxquels sont confrontées les associations gestionnaires comme la nôtre, c'est qu'il puisse y avoir un décalage entre nos valeurs fondatrices, nos principes associatifs... et ce qui se fait réellement sur le terrain.

Pour éviter ce décalage et faire vivre concrètement nos valeurs dans la durée, le Conseil d'Administration du CMSEA a imaginé une organisation qui permet aux administrateurs de s'impliquer pleinement dans le pilotage stratégique. Il s'agit d'instances de travail placées sous l'autorité du Bureau, organisées de manière transversale.

L'ensemble s'inscrit dans une logique de pilotage intégré à travers des commissions associatives.

Considérant l'intérêt de ce modèle, le Bureau a souhaité le reconduire, tout en ajustant les périmètres et la composition des commissions, dans une logique de meilleure couverture de l'ensemble des enjeux structurants et d'adaptation à l'organisation.

Articulée autour des principaux domaines d'intervention et des fonctions support, cette architecture reposera notamment sur **cinq commissions associatives** :

- **La Commission Évaluations et Qualité ;**
- **La Commission Ressources Humaines & Qualité de Vie au Travail ;**
- **La Commission Moyens Généraux ;**
- **La Commission Financière ;**
- **La Commission Juridique, Éthique & Communication Sensible.**



Ensemble, elles permettront une meilleure appropriation des principes et des valeurs de l'association par le terrain, nourriront la réflexion et le suivi des enjeux stratégiques, et renforceront la capacité de décision du Conseil d'Administration.

Elles contribueront ainsi à garantir une triple cohérence : entre le projet associatif et les projets d'établissement ; entre les orientations stratégiques et leur traduction opérationnelle ; et entre les principes portés par l'association et les pratiques professionnelles déployées sur le terrain.

Dans ce cadre, ces commissions poursuivront plusieurs objectifs clés :

- **Produire une lecture stratégique et systémique des activités**, qu'elles relèvent des fonctions support ou des cœurs de métier ;
- **Promouvoir une dynamique d'amélioration continue**, fondée sur les principes associatifs, l'objectivation des pratiques, à travers un pilotage par la preuve, et le renforcement de processus décisionnels partagés ;
- **Assurer la cohérence**, entre les ressources mobilisées (humaines, financières, numériques) et les finalités sociales portées par l'association.

Le conseil d'administration

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Le CMSEA se caractérise par une gouvernance qui articule engagement associatif et expertise professionnelle.

D'un côté, les administrateurs portent les orientations et garantissent l'ancrege citoyen du projet associatif.

Président

JM. ELISEI

Vice-Présidente

A. LONGEVIALLE

Vice-Président

R. HEMMERSTOFFER

Trésorier

G. BECKER

Secrétaire Générale

E. TREMOULIERE D'ALEXANDRE

Administratrice

N. ALBERS

Administrateur

J. FOUGEROUSSE

Administrateur

J. GUERIN

Administrateur

L. PUCCI

Administrateur

C. MICHEL

Administratrice

MP. DE VREESE

Administrateur

D. CAYOTTE

Administratrice

F. LOESCHER LORIOZ

Administratrice

C. ROLLIN

Administrateur

R. COLLARD

Administrateur

JP. BAILLARD

Administrateur

J. DUVAL

Administratrice

A. VALLE

”

Une gouvernance
fondée sur la
complémentarité
entre
administrateurs et
professionnels.



12.06.2025 : AG

Le comité de direction

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

De l'autre côté, les équipes professionnelles assurent la mise en œuvre opérationnelle des missions et la gestion des établissements et services.

Abdelali FAHIME

Directeur Général & Directeur du Centre de Formation Novaplace

Halima ABDELGOUI

Directrice Générale Adjointe
& Directrice des Ressources Humaines

Thu-Huong PHAM-VU

Directrice Financière

Lydia BOUKHETAIA

Directrice du Pôle Handicap

Florian JEANSEN

Directeur ESAT "L'Atelier Des Talents" & EA des Talents

Stéphane ROGNON

Directeur DAME "La Horgne"

Mathieu REGIO

Directeur IMPro de Morhange (SAS & Equipe Mobile)

Yasmina SAIDIA

Directrice DITEP "Le Château de Lorry"

Sandra SCHOULER

Directrice Hameau "Le Haut Soret"

Emmanuelle CASSIANI

Directrice SESSAD Autisme, IMP "Espérance", UEMA & UEEA

Lionel DIENY

Directeur Centre Des Wads

Christelle OTT

Directrice Dispositifs Insertion et Espoir

Jean-Marc BALDINGER

Directeur SEMN



05.06.2025 : Séminaire cadres

Emmanuel RICHTER

Directeur du Pôle Protection de l'Enfance

Corinne ALBIGES

Directrice SPFS (SEDI, MAF, Modalité COALA, Familles d'accueil)

Fanny FREYTHER

Directrice DASA (AA, MET, Mousqueton)

Philippe HOVASSE

Directeur CAAA & Bulle d'R

Smâin BOUCHIBA

Directeur CER Peltre & CER Pournoy-la-Grasse

Imade BOUKHARI

Directeur DADT (MECS, SEDI, Famille d'accueil)

Rémi BRANET

Directeur SAEI

Christophe LEGRAND

Directeur MECS "La Versée"

Khaled BOULKROUNE

Directeur MECS /Tempo Ados "Le Grand Chêne"

David SDAO

Directeur MECS/SEDI "Les 5 Chemins"

Les instances associatives

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

L'Assemblée Générale annuelle est un moment essentiel où les membres se réunissent pour **faire le bilan, valider les orientations et échanger** avec les acteurs de l'association.

1
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5
CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration **définit la stratégie, veille au projet associatif et en contrôle la mise en œuvre.** Élu pour 2 ans, il réunit 18 membres aux profils complémentaires, dont l'expertise est essentielle aux missions du CMSEA.

Le Bureau, composé de 10 membres, **assure le fonctionnement de l'association** selon les orientations du Conseil d'Administration, auquel il rend compte régulièrement.

10
RÉUNIONS DE BUREAU

6
RÉUNIONS DE CODIR

Les réunions de CoDir permettent aux directeurs de **partager les informations, coordonner les actions et assurer un suivi commun des projets**, renforçant ainsi la cohésion de l'équipe de direction. Un séminaire annuel réunit également les directeurs pour échanger sur les orientations stratégiques.

La commission travaux **contribue au suivi des nombreux chantiers et réhabilitation** de nos structures. Elle a un rôle technique et travaille en collaboration avec le service des moyens généraux.

17
COMMISSIONS TRAVAUX

15
COMMISSIONS DE RECRUTEMENT

La commission de recrutement **examine les candidatures pour les cadres et les directeurs.** Elle est composée de membres du Bureau, de la Direction Générale et d'un professionnel du service des ressources humaines.

Cette commission est appelée à **décider de l'attribution des prestations et des investissements** avant tout engagement de dépense par les directeurs.

2
COMMISSIONS FINANCIÈRES

De la décision à l'action : MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS ASSOCIATIVES

Lors de l'Assemblée générale, Evelyne TREMOULIERE D'ALEXANDRE, secrétaire générale du CMSEA, a présenté les orientations associatives qui guident l'action de l'association pour les années 2025-2026.

Ces orientations ont été adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Face à la **complexité croissante des situations accompagnées**, la formation constitue un **levier essentiel** pour garantir la qualité des interventions.

Le CMSEA poursuit ainsi le développement du **Centre de Formation Novaplace**, conçu comme un **outil stratégique de formation et de transmission des savoirs professionnels**.

Le parcours « **Protec'Enjeux** » a notamment été déployé pour accompagner les nouveaux professionnels de la protection de l'enfance et **renforcer leurs repères juridiques, institutionnels et éducatifs**.

Dans le même esprit, l'association souhaite développer les parcours de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** afin de permettre aux professionnels de **faire reconnaître les compétences acquises sur le terrain**.

Un **travail d'ajustement et de structuration** du Centre de formation a été engagé afin de :

- **consolider** l'offre de formation ;
- **développer** les parcours de qualification et de VAE ;
- **renforcer** les liens entre formation et terrain ;
- **positionner** Novaplace comme un outil de transmission et d'innovation pédagogique.

Ces initiatives contribuent à un **enjeu majeur pour le secteur : renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers du social et du médico-social**.



Orientation N° 1

**FORMER, RECONNAÎTRE
ET VALORISER LES
PROFESSIONNELS**

13.11.2025 : Remise des diplômes CFA Novaplace



Orientation N° 2



PORTER LA VOIX DU SECTEUR ET AGIR COLLECTIVEMENT

Dans un contexte marqué par des tensions croissantes dans notre secteur, qu'elles soient budgétaires, organisationnelles ou liées à l'évolution des besoins, et dans le prolongement de la seconde orientation fixée par l'Assemblée générale, le CMSEA a poursuivi et intensifié son engagement aux niveaux national, régional et territorial.

Cette mobilisation s'est concrétisée par un **engagement structuré** au sein des principales organisations nationales et régionales, permettant à la fois de contribuer aux **réflexions collectives** et de porter les réalités du terrain :

CNAPE

Présent à différents niveaux de gouvernance (**conseil d'administration, commissions, délégation territoriale**), le CMSEA contribue activement aux travaux nationaux et aux prises de position collectives. Cet engagement s'est notamment illustré par la participation à des **mobilisations d'ampleur** visant à alerter sur la situation des **enfants protégés**, ainsi que par des actions de sensibilisation renforçant la visibilité des enjeux de **protection de l'enfance**.

↳ *Contribution directe à l'évolution des politiques publiques en s'appuyant sur l'expertise des professionnels et les réalités de terrain.*

Fédération Addiction / CNRMS

À travers ses établissements, le CMSEA s'inscrit dans les dynamiques nationales de **prévention** et de **réduction des risques**, en développant des actions concrètes (**interventions en milieu scolaire, démarches d'aller-vers, projets transversaux**).

L'implication dans des initiatives croisées entre secteurs **éducatif, social et sanitaire** renforce la pertinence des réponses apportées.

↳ *Amélioration de l'accès aux soins et de l'accompagnement des publics les plus vulnérables.*

Milieu ouvert – CNAEMO

Forte implication des équipes dans les travaux nationaux et régionaux, avec une contribution à l'élaboration de **références structurantes sur l'AEMO et l'AED** et une participation active aux temps collectifs.

↳ *Sécurisation et harmonisation des pratiques éducatives auprès des familles.*

ANDICAT

Participation aux réflexions nationales sur l'évolution des **ESAT**, la diversification des activités et le développement de l'**inclusion professionnelle**, en lien avec les acteurs économiques.

↳ *Renforcement de l'accès à l'emploi et de l'autonomie des personnes en situation de handicap.*

ANPF

Implication dans les travaux nationaux relatifs au **placement familial** et participation aux échanges de pratiques.

↳ *Évolution des modalités d'accompagnement en accueil familial.*

FAS

Engagement dans les réflexions sur les politiques d'**insertion**, d'**hébergement** et de **logement**.

↳ *Contribution à la sécurisation des parcours des publics accompagnés.*

AIRe

Participation aux travaux sur l'évolution des dispositifs intégrés (**DITEP**) et aux échanges professionnels.

↳ *Adaptation des réponses aux besoins des enfants accompagnés.*

CNLAPS

Contribution aux groupes de travail nationaux et aux dynamiques sectorielles.

↳ *Renforcement des pratiques d'aller-vers.*

ANPAEJ

Participation aux réflexions nationales autour des **PAEJ**.

↳ *Soutien aux dispositifs de prévention précoce.*

CREAI Grand Est

Contribution aux dynamiques régionales et aux échanges entre acteurs.

↳ *Amélioration de la coordination des parcours.*

Au-delà de la diversité des champs d'intervention, cette implication traduit une même exigence : **contribuer activement à la préservation et/ou la construction des réponses pour demain**, en veillant à ce qu'elles restent fidèles aux **besoins des publics** et aux **conditions d'exercice de nos professionnels**.

”

Dans un environnement incertain, cette présence collective constitue un levier essentiel pour affirmer la place et le rôle de notre secteur, et pour en défendre ses valeurs.



Vie Associative

2025 : ANNÉE ANNIVERSAIRE



En 2025, à l'occasion de ses 75 ans, le CMSEA a déployé une dynamique associative riche, marquée par des temps de rencontre, de réflexion et de valorisation. Ces événements ont contribué à renforcer les liens entre professionnels, partenaires et publics accompagnés, tout en affirmant l'ancrage territorial de l'association.

16
01

PROJET VIDÉO MYTHE OU RÉALITÉ

Donner la parole aux professionnels pour déconstruire les idées reçues.

Porté par les jeunes accompagnés par la prévention spécialisée, ce projet vidéo met en lumière le regard des professionnels sur la société à travers des formats courts et percutants. Une démarche qui valorise les expériences professionnelles.

Une initiative engagée qui participe à faire évoluer les représentations.

+ d'infos page 30



27
02

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ÉLARGI

Un temps fort de la vie démocratique en établissement.

Dans le cadre des 75 ans, la réunion annuelle des Conseils de la Vie Sociale s'est élargie aux adhérents du CMSEA, permettant un échange direct avec les personnes accompagnées.

Un moment clé pour consolider la participation et le dialogue.

+ d'infos page 75



22
05



FORUMS DE COOPÉRATION ASSOCIATIVE

Renforcer les dynamiques collectives à l'échelle des territoires.

Déployés sur les secteurs de Metz, Metz/Thionville et Moselle Est/Centre, ces forums trimestriels réunissent les équipes autour du partage d'expériences et de pratiques professionnelles. Ils constituent un levier pour encourager la coopération entre établissements.

Un espace d'intelligence collective au service de l'action.

01
10



09
12





SÉMINAIRE CADRES

Interroger les pratiques pour accompagner les transformations.

Réunis autour de la question « Être chef de service au CMSEA, c'est quoi ? », les cadres ont partagé leurs expériences et leurs visions face aux évolutions du secteur. Cette journée a permis d'aborder les enjeux managériaux dans un contexte en mutation.

Un temps structurant pour renforcer les repères et le sens de l'action.

12
06

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un rendez-vous incontournable de la vie associative.

L'Assemblée Générale a permis de revenir sur les actions menées, de valoriser les projets en cours et les professionnels du CMSEA et de renouveler les instances.

Dans une ambiance à la fois conviviale et engagée, ce temps fort a illustré la vitalité démocratique du CMSEA.

Un moment essentiel pour faire vivre la gouvernance associative.



METZ TROPHY AVENTURE

Plus de 400 participants du CMSEA réunis autour d'un événement sportif et solidaire.

Le CMSEA a pris part à cette journée organisée par Planet Aventure, mobilisant professionnels et partenaires autour d'épreuves variées, dans un esprit à la fois ludique et engagé.

Un temps fort qui illustre la capacité de l'association à fédérer autour de valeurs communes et à porter des causes sociétales majeures.

13
0903
12

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Faire évoluer les regards et promouvoir l'inclusion.

À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, une matinée de sensibilisation a réuni professionnels, partenaires et publics. Animations et échanges ont permis de valoriser les talents des personnes accompagnées.

Une initiative qui contribue à construire une société plus inclusive.





PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Créer du lien avec les jeunes au plus près de leurs réalités pour prévenir les ruptures, favoriser l'engagement et renforcer le vivre-ensemble sur les territoires.

Chiffres clés

1 528

jeunes en accroche

61.26

ETP

4.4 M€

de budget

Jean-Marc Baldinger

DIRECTEUR DU SEMN

Dans un contexte marqué par **l'évolution des publics, la complexification des situations et l'émergence de nouvelles vulnérabilités**, la **prévention spécialisée** continue d'affirmer sa **place essentielle dans les politiques de jeunesse**. Aller vers les jeunes, créer du lien et construire des réponses adaptées au plus près de leurs réalités demeurent au cœur de son action.

L'année 2025 illustre pleinement cette dynamique. À l'échelle nationale, les équipes du **SEM** ont contribué **au rayonnement de la prévention spécialisée** en participant activement à l'organisation des **Journées Nationales de la CNLAPS à Metz**, réaffirmant l'importance de cette mission dans le champ des **politiques publiques**.

Sur les territoires, les équipes poursuivent **l'adaptation de leurs pratiques** pour répondre à **des problématiques de plus en plus diverses**. Le **repérage précoce des situations de fragilité**, notamment dès la fin du primaire, se renforce en **lien avec les partenaires éducatifs et sociaux**.

Dans le même temps, **les modalités d'intervention se diversifient** pour mieux **accrocher les jeunes et les mobiliser autrement**. Les actions développées témoignent de cette **capacité d'adaptation** : **projets de mobilité européenne ouvrant les jeunes à d'autres réalités, initiatives solidaires favorisant leur engagement citoyen, actions artistiques permettant l'expression de soi**, ou encore **groupes de parole parents** venant soutenir les familles dans leur **rôle éducatif**. Face à la montée **des problématiques de santé mentale et de mal-être**, les équipes ont renforcé les réponses apportées en développant des **articulations plus étroites**



entre **accompagnement éducatif et approche clinique**, notamment par la présence de psychologues et le travail en réseau avec les partenaires du territoire.

Dans un contexte contraint, marqué par la nécessité de mobiliser de nouveaux leviers, les équipes ont également su **développer des partenariats innovants**, notamment avec des **acteurs locaux** et des **dispositifs de mécénat**, afin de maintenir et enrichir les actions proposées.

L'année à venir s'inscrit dans cette continuité, avec la **poursuite des dynamiques engagées**, le **renforcement du travail partenarial** et une attention accrue portée à la **santé mentale**, aux **nouvelles formes de vulnérabilité** et à **l'évolution des pratiques professionnelles**, afin de rester au plus près des besoins des jeunes et des familles.

EPS EURO MÉTROPOLE

Créer du lien et accompagner les jeunes

OUVRIR LES HORIZONS POUR RENFORCER LA CONFIANCE ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Alors que certains jeunes disposent de peu d'opportunités d'ouverture et de mobilité, l'enjeu est de leur permettre de découvrir de nouveaux environnements et d'élargir leurs perspectives d'avenir.

La prévention spécialisée, au cœur des dynamiques jeunesse des territoires, s'inscrit dans une démarche d'innovation et d'ouverture. C'est dans cet esprit que le projet « Behind Horizon » a été développé. Porté en partenariat avec l'association « En Passant par la montagne », ce projet européen a réuni des jeunes de 16 à 30 ans issus de trois pays — la France, la Belgique et la Suède — autour d'une thématique mêlant respect de l'environnement et sports de montagne.

L'équipe de prévention s'est associée à cette initiative afin d'offrir de nouvelles perspectives aux jeunes des quartiers prioritaires. Deux jeunes de Woippy, accompagnés par un éducateur, ont ainsi participé au projet. Les rencontres se sont déroulées en plusieurs temps :

- une première mobilisation en Belgique ;
- un séjour à Chamonix en juin ;
- puis une seconde rencontre en Suède, à Huddinge, en septembre.

Au cours de ces temps, les jeunes ont découvert des activités nouvelles (bivouac, randonnée, escalade) et participé à des échanges autour des enjeux environnementaux.

Le projet a également intégré une dimension écologique forte, notamment à travers les modes de déplacement (voyage en train) et les conditions de vie (hébergement en pleine nature).

Au-delà des activités, ces expériences ont permis aux jeunes de **sortir de leur cadre habituel**, de **rencontrer d'autres publics** et de **confronter leurs points de vue dans un contexte inédit**.

Ce projet a permis aux jeunes de gagner en confiance, de s'exprimer davantage et de prendre une place active dans les échanges. Initialement en retrait, ils ont progressivement participé aux discussions, notamment autour des enjeux climatiques, développant leur capacité à argumenter, à partager leurs idées et à se positionner. Ces expériences contribuent à renforcer leur estime d'eux-mêmes, à élargir leurs perspectives et à leur permettre de se projeter au-delà de leurs limites.

À RETENIR...

- *Projet européen (France, Belgique, Suède)*
- *Confiance renforcée*
- *Ouverture culturelle*
- *Engagement des jeunes*

352

jeunes en accroche

400

actions collectives

EPS RIVES OUEST

Créer du lien et accompagner les jeunes

MOBILISER LA CRÉATION ARTISTIQUE COMME LEVIER ÉDUCATIF ET D'INSERTION

Pour certains jeunes, parfois difficile à mobiliser, proposer d'autres formes de participation permet de recréer du lien, de susciter l'envie d'agir et de valoriser les capacités de chacun.

Dans un contexte **d'évolution des publics et des pratiques**, le **média artistique** s'impose comme un **outil éducatif pertinent** au service des **missions de la prévention spécialisée**.

Les **actions à dominante artistique** permettent de proposer des **espaces d'expression accessibles**, favorisant **l'entrée en relation** avec des jeunes parfois **éloignés des dispositifs classiques**. Elles s'inscrivent dans une **dynamique éducative** visant à **révéler les capacités des jeunes** et à **valoriser leur potentiel créatif**.

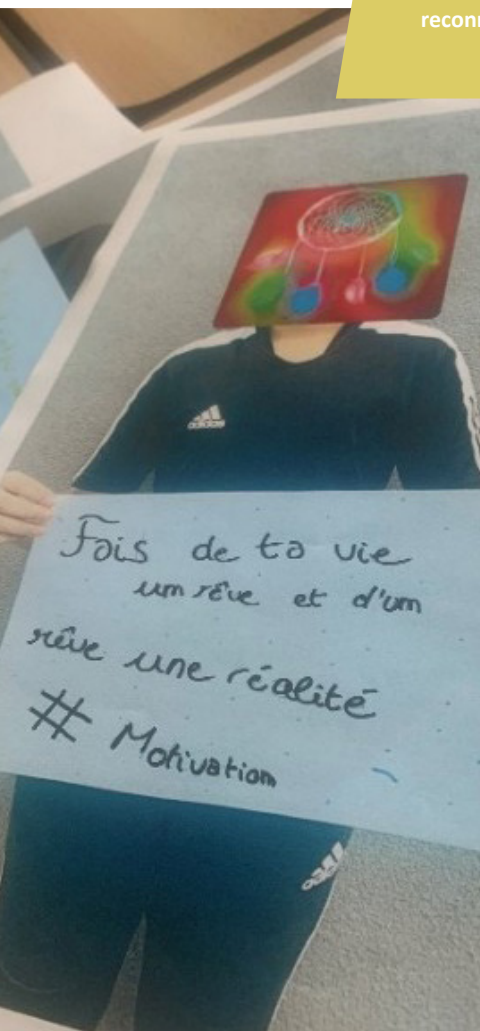
Ces projets, portés par les équipes, s'appuient sur des **supports variés** et s'inscrivent souvent dans des **démarches collectives**, favorisant le **lien social**, la **coopération** et **l'ouverture culturelle**.

Au sein du Service d'Éducation en Milieu Naturel, cette approche permet également de **mutualiser les compétences des éducateurs** et de **croiser les regards**, contribuant à **enrichir les pratiques** et à **favoriser la mixité des publics** à l'échelle du territoire.



Le recours au média artistique permet de renforcer l'estime de soi des jeunes, de soutenir leur capacité à s'exprimer et de modifier le regard porté sur eux.

Il favorise leur implication dans des projets collectifs, leur reconnaissance comme acteurs de leur parcours et contribue à leur ouverture vers de nouvelles perspectives.



À RETENIR...

- Expression de soi facilitée
- Estime de soi renforcée
- Engagement dans des projets collectifs
- Ouverture culturelle
- Lien social développé

105 jeunes en accroche

334 actions collectives

EPS MOSELLE CENTRE

Créer du lien et accompagner les jeunes

INNOVER POUR MAINTENIR DES ACTIONS ÉDUCATIVES AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Lorsque les besoins évoluent et que les ressources se réduisent, il devient essentiel d'imaginer de nouvelles façons d'agir pour continuer à accompagner les jeunes et leurs familles.

Face à la **réduction des moyens traditionnels**, l'équipe de **prévention spécialisée de Moselle Centre** a su **adapter ses pratiques** en développant de **nouvelles formes de financement**, notamment à travers le **mécénat**.

En s'inscrivant dans une démarche portée par la **ville de Saint-Avoid** et **Moselle Mécènes Solidaires**, les équipes ont participé à un **travail de diagnostic partagé**, de **réponse à appel à manifestation d'intérêt** et de **construction de projets**.

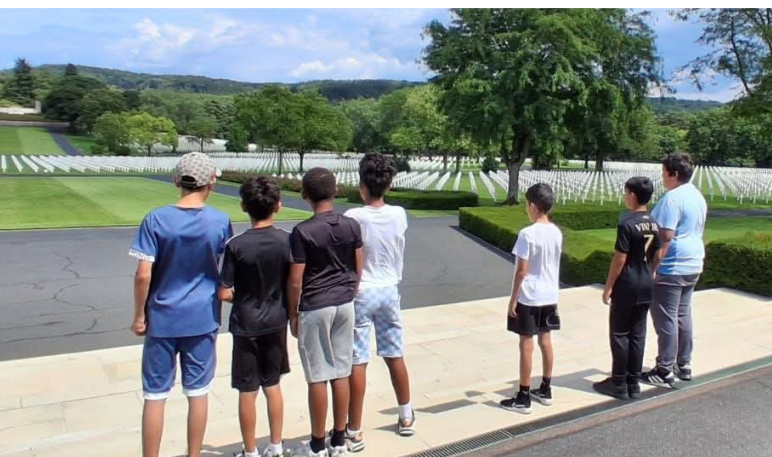
Cette dynamique a permis de développer plusieurs **actions éducatives** :

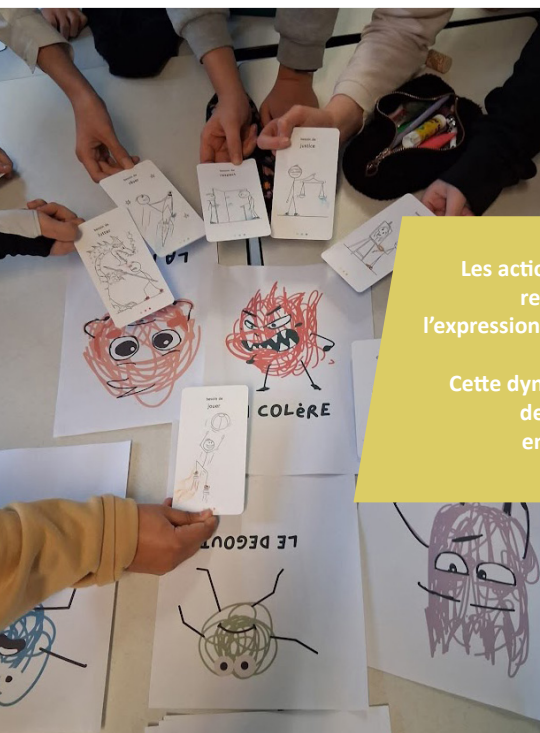
- **Le Café des parents**, proposant un **espace d'écoute, d'échange et de soutien à la parentalité**.

- **Des ateliers autour des émotions**, favorisant **l'expression, la gestion des tensions et la connaissance de soi**.
- **Les actions #Bouge ton sport / #Bouge ta culture**, visant à inscrire les jeunes dans **des pratiques régulières**, en les rendant **acteurs via des chantiers participatifs**.

Ces projets reposent sur une **logique d'implication des jeunes et des familles**, et sur une **adaptation constante aux réalités du territoire**.

Ils traduisent également une **évolution des pratiques professionnelles**, intégrant **des dimensions nouvelles** : **recherche de financements, construction de partenariats et diversification des modalités d'intervention**.





Les actions éducatives favorisent l'engagement des jeunes, renforcent les compétences parentales, développent l'expression et contribuent à l'accès à des activités sportives et culturelles.

Cette dynamique partenariale illustre également la capacité des équipes à innover, à s'adapter et à mobiliser leur environnement au service des publics accompagnés.

À RETENIR...

- Renforcement des compétences parentales
- Développement de l'expression et de la gestion des émotions
- Engagement des jeunes dans des projets concrets
- Accès facilité aux pratiques sportives et culturelles

277 jeunes en accroche

162 actions collectives



EPS VAL DE L'ORNE

Créer du lien et accompagner les jeunes

SOUTENIR LA PARENTALITÉ POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Le soutien aux parents constitue un appui essentiel pour consolider les accompagnements éducatifs et favoriser des relations plus apaisées au sein des familles.

”

« Les réponses éducatives, je les trouve sur Internet. Mais moi j'aimerais savoir concrètement comment ça se passe dans les autres familles »
- parole de parent.

Au-delà de l'accompagnement des jeunes, les équipes de prévention spécialisée constatent un **besoin croissant des parents d'être soutenus, rassurés et de pouvoir échanger** sur leurs pratiques.

Pour répondre à **ces besoins**, l'EPS d'Hagondange a mis en place, dès **2019**, des **groupes de parole parents**. Ces temps, d'une durée **d'une heure à une heure trente**, offrent un **espace d'expression bienveillant, sans jugement**, permettant aux parents de **partager leurs préoccupations**, de **confronter leurs expériences** et de trouver des **pistes éducatives concrètes**.

Ces groupes sont ouverts **aux parents des jeunes accompagnés ou non**, et s'adaptent aux **besoins du territoire**. Ils rassemblent **des familles aux parcours variés (monoparentales, recomposées, etc.)** et évoluent en fonction des **thématiques abordées : autorité, conduites à risques, vie affective, gestion des temps libres, violences...**

La présence ponctuelle d'une **psychologue** permet d'**enrichir les échanges**, de proposer un **regard complémentaire** et de **faciliter le lien avec les familles**, en contribuant à **lever certaines représentations ou appréhensions**.

Au-delà de l'**espace d'échange**, ces groupes constituent un **levier essentiel** pour **instaurer une relation de confiance avec les familles**, condition indispensable à l'**accompagnement éducatif des jeunes**.





Ces temps collectifs permettent aux parents de rompre l'isolement, de partager leurs expériences et de se sentir soutenus dans leur rôle. Ils contribuent à renforcer leur confiance, à valoriser leurs compétences parentales et à améliorer la qualité du lien avec les équipes éducatives.

En soutenant les parents, ces actions renforcent indirectement les accompagnements des jeunes et favorisent des dynamiques éducatives plus cohérentes.

À RETENIR...

- *Confiance et soutien renforcés*
- *Partage d'expériences favorisé*
- *Compétences parentales valorisées*
- *Alliance éducative consolidée*

168 jeunes en accroche

190 actions collectives

EPS PORTE DE FRANCE

Créer du lien et accompagner les jeunes

FACILITER L'INSERTION DES JEUNES PAR L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Afin de favoriser l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi, l'enjeu est de leur permettre de découvrir le monde professionnel, de se responsabiliser et de s'engager dans une dynamique d'insertion durable.

Durant l'été 2025, six jeunes âgés de 16 à 19 ans, accompagnés par les équipes de prévention spécialisée de CMSEA à Forbach, ont participé à un chantier éducatif dans le quartier du Wiesberg.

Pendant deux semaines, ils ont été mobilisés sur la rénovation de cages d'escalier d'un ensemble d'immeubles, en partenariat avec le bailleur CDC Habitat, la municipalité et l'association intermédiaire Travailler dans le bassin houiller.

Encadrés par des professionnels techniques et éducatifs, les jeunes ont réalisé des travaux de peinture et d'entretien, dans des conditions proches de celles du monde professionnel : respect des horaires, travail en équipe, exigence de qualité. Ils ont été rémunérés au Smic, donnant une dimension concrète et valorisante à leur engagement. Pour la majorité d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience professionnelle. Au-delà de l'apprentissage technique, ce chantier a permis de découvrir les codes du travail, de développer des compétences et de se projeter dans un parcours d'insertion.

Cette expérience constitue également un levier d'autonomie, permettant aux jeunes de financer des projets personnels, tels que le permis de conduire ou la poursuite d'études. Inscrit dans une dynamique territoriale, ce chantier éducatif s'appuie sur des partenariats locaux et s'intègre dans le cadre des actions menées en quartier prioritaire, en lien avec les besoins identifiés par les équipes sur le terrain.

Ce type d'action permet aux jeunes de gagner en confiance, de développer leur sens des responsabilités et de mieux appréhender les exigences du monde professionnel. Il favorise leur engagement dans une dynamique d'insertion, en leur offrant une première expérience concrète et valorisante, et en les aidant à se projeter dans l'avenir. Ces chantiers contribuent également à renforcer le lien entre les jeunes et les équipes éducatives, dans une relation fondée sur la confiance et l'accompagnement dans la durée.

À RETENIR...

- Première expérience professionnelle
- Responsabilisation des jeunes
- Développement de l'autonomie
- Projection vers l'emploi ou la formation
- Renforcement de la confiance

289

jeunes en accroche

70

actions collectives

EPS VAL DE SARRE

Créer du lien et accompagner les jeunes

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES AU SERVICE DES AUTRES

Le développement de la citoyenneté chez les jeunes constitue un enjeu majeur, impliquant de renforcer leur sens de l'engagement et de favoriser leur place dans la société à travers des actions concrètes au service des autres.

Né en 2024, le projet « Les gens qui sèment » poursuit son développement en 2025 et rassemble aujourd'hui 18 adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Porté par l'équipe de **prévention spécialisée de Sarreguemines**, ce projet mobilise des jeunes issus de **différents quartiers** autour d'**actions solidaires** menées tout au long de l'année.

Ces initiatives visent à développer chez eux des **compétences essentielles** : **empathie, sens de l'engagement, esprit d'équipe, autonomie, créativité et confiance en soi**. Les jeunes sont ainsi impliqués dans la **conception** et la **réalisation d'actions concrètes**, leur permettant de **prendre des responsabilités** et de **mesurer l'impact de leur engagement**.

Les **actions menées** sont variées :

- interventions en **EHPAD** avec des **ateliers intergénérationnels** (échanges, jeux, karaoké) ;
- **fabrication de bougies, cartes et objets artisanaux** pour des **personnes isolées** ou les **habitants du quartier** ;
- participation à des **actions solidaires locales** (distribution de repas, nettoyage d'espaces publics) ;
- soutien à des **causes locales**, notamment à travers la « **Brioche de l'amitié** » ou l'opération « **Une Rose Un Espoir** ».

Ces actions s'inscrivent dans une **dynamique collective**, favorisant la **rencontre avec différents publics** et l'**ouverture à d'autres réalités sociales**.

Ce projet permet aux jeunes de développer leur confiance, leur sens des responsabilités et leur engagement citoyen.

En se mettant au service des autres, ils changent de posture, prennent conscience de leur capacité d'agir et construisent une image positive d'eux-mêmes.

Ces expériences contribuent à renforcer leur insertion sociale et à les inscrire dans une dynamique d'engagement durable.

À RETENIR...

- *Engagement citoyen renforcé*
- *Confiance et estime de soi développées*
- *Responsabilisation des jeunes*
- *Ouverture aux autres et aux réalités sociales*
- *Participation active à la vie locale*

337 jeunes en accroche

521 actions collectives

L'activité 2025 EN CHIFFRES

Pour 1 528 jeunes...

670

familles accompagnées

1 495

suisvis éducatifs

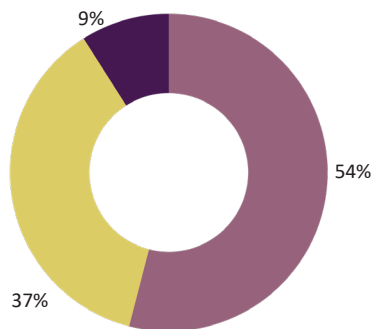
1 677

actions éducatives réalisées

116

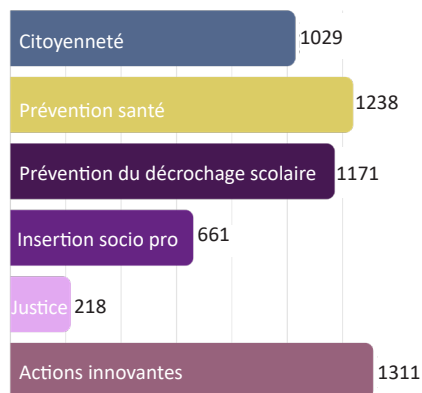
jeunes accompagnés en lien avec un psychologue

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

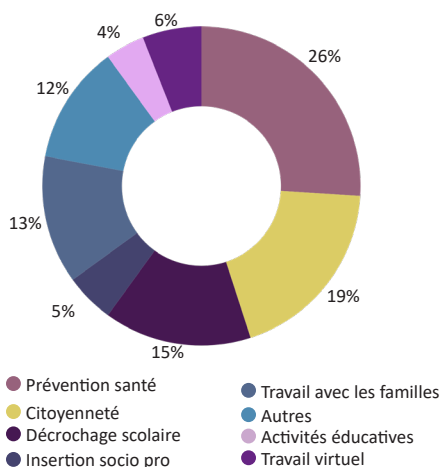


● 11-15 ans ● 16 ans et + ● Jeunes majeurs

INTERVENTIONS SUR DES DIMENSIONS MULTIPLES



TEMPS ÉDUCATIF SELON LES BESOINS



FOCUS

“MYTHE OU RÉALITÉ” : QUAND LES JEUNES PASSENT DERRIÈRE LA CAMÉRA

En 2025, les jeunes accompagnés en prévention spécialisée ont porté le projet vidéo “**Mythe ou Réalité**”, dans le cadre du dispositif PRISME (Projet de Réinsertion par Modules Éducatifs).

À travers **8 vidéos réalisées**, diffusées chaque mois sur les réseaux sociaux de l’association, ils ont contribué à mettre en lumière les réalités sociales et le travail des professionnels.

Mené en lien étroit avec les éducateurs et le service communication, ce projet illustre une **collaboration concrète entre le siège et les équipes de terrain**, au service des jeunes.

Formés à la **prise de vue et au montage**, les jeunes ont été pleinement **acteurs de la réalisation**. Cinq d’entre eux se sont engagés tout au long du projet, avec régularité et implication, **sans jamais abandonner malgré un planning exigeant**. Cette expérience leur a permis de développer des compétences techniques, de s’inscrire dans une dynamique collective et de renforcer leur confiance.

Au-delà des apprentissages, ce projet a également permis de **faire évoluer les représentations** et de **susciter des vocations**.

Pour Mehdi, chef opérateur des tournages, cette expérience a renforcé son intérêt pour le secteur social et laisse entrevoir un futur engagement - et pourquoi pas - au sein du CMSEA.

”

Une action concrète qui démontre que l’implication, la création et la mise en situation peuvent devenir de véritables leviers d’insertion et de projection.



L'INSERTION AUTREMENT ...

Plongez au cœur d'une aventure et découvrez comment des jeunes femmes accompagnées par les EPS ont transformé un défi sportif en véritable expérience d'insertion.





PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

*Protéger, accompagner et sécuriser
les parcours des enfants et des
familles les plus vulnérables afin
de leur permettre de grandir, se
construire et trouver leur place
dans la société.*

Chiffres clés

4 169

personnes
accompagnées

542.16

ETP

41.9 M€

de budget

Emmanuel Richeter

DIRECTEUR DE PÔLE

Le pôle Protection de l'Enfance de l'association s'est inscrit en 2025 dans un contexte de **fortes tensions** et de **transformations profondes du secteur**. Ces enjeux se situent au carrefour de plusieurs dynamiques : **évolution des publics, mutation des pratiques professionnelles** et **difficultés croissantes de fonctionnement liées à une suractivité des établissements**.

L'évolution des publics constitue un défi majeur pour nos professionnels. Le nombre d'enfants relevant de l'ASE ne cesse d'augmenter, avec un **complexification des profils** : cumul de vulnérabilités, troubles psychiques, ruptures familiales, phénomènes prostitutionnels. Les équipes sont ainsi confrontées à des situations plus instables nécessitant des **réponses pluridisciplinaires** et une **coordination renforcée avec les autres secteurs**.

Parallèlement, les établissements et services doivent adapter leurs pratiques à l'évolution des politiques publiques, qui mettent l'accent sur la **prévention, le maintien du lien familial et la sécurisation des parcours**. Ces orientations se heurtent toutefois à la réalité des moyens et à la difficulté de garantir une continuité dans des parcours encore marqués par des ruptures.

Le secteur est également confronté à une **crise majeure du recrutement et de l'attractivité des métiers**.



La pénurie de professionnels, liée à des **conditions de travail exigeantes** et à une **reconnaissance insuffisante**, entraîne un recours accru à l'intérim. Cette instabilité **fragilise la continuité des accompagnements** et accentue les **risques d'usure professionnelle**.

Dans ce contexte, la **saturation des dispositifs d'accueil**, notamment des maisons d'enfants, **constitue une problématique critique**. De nombreux **établissements fonctionnent au-delà de leur capacité autorisée**, avec pour conséquence des **conditions d'accueil dégradées** et des **difficultés à déployer des projets éducatifs cohérents**. À l'échelle départementale, la tension sur l'offre d'accueil reste particulièrement préoccupante.

Ces difficultés sont accentuées par l'accroissement des **publics aux besoins complexes**, dont les problématiques (troubles du comportement, santé mentale, violence, errance) dépassent les cadres traditionnels de la protection de l'enfance et nécessitent des **réponses adaptées et structurées**.



Face à ces constats, l'innovation s'impose comme un levier incontournable.

Le pôle développe de nouveaux dispositifs : structures d'accueil plus souples, accompagnements renforcés et intensifs à domicile, maisons éducatives à vocation thérapeutique, accompagnement des tiers dignes de confiance.

Ces évolutions se traduisent également dans les pratiques professionnelles, avec une attention constante portée à une **approche individualisée**, centrée sur le parcours de vie et les besoins fondamentaux de chaque enfant. Elles s'inscrivent toutefois dans un **environnement fortement contraint**, marqué par des exigences élevées en matière de qualité, de suivi éducatif et de respect des droits de l'enfant.



ADAPTER LES RÉPONSES POUR PRÉVENIR LES RUPTURES & SÉCURISER LES PARCOURS

Face à l'augmentation significative des mesures et des situations familiales complexes, il devient essentiel de proposer des réponses souples et adaptées pour préserver les repères des enfants et soutenir les familles.

Le service, à vocation départementale, met en œuvre des mesures **d'AEMO, AEMO renforcée, MJIE et AED**, constituant le socle de son intervention.

En 2025, le développement de **dispositifs complémentaires** est venu enrichir cette offre. Le dispositif **Tiers Digne de Confiance (TDC)** accompagne les enfants confiés à un proche ou à un adulte reconnu comme protecteur, en soutenant à la fois le **tiers accueillant et l'enfant**. Porté par une équipe de **deux éducatrices spécialisées et d'une psychologue coordinatrice**, il a rapidement atteint sa capacité de **80 mineurs**, confirmant sa pertinence comme **alternative au placement institutionnel**.

L'Espace Rencontre « La Boussole » permet quant à lui de maintenir ou restaurer **le lien entre parents et enfants**, dans un **cadre neutre, sécurisé et encadré**. Son installation dans de **nouveaux locaux à Sarrebourg** fin 2025 a renforcé son **accessibilité et son ancrage territorial**.

Parallèlement, l'évolution du contexte a conduit à adapter l'offre. La fermeture du lieu d'accueil parents-enfants « **Pirouette** », à Metz Sablon, s'inscrit dans un environnement profondément transformé (**baisse de fréquentation, dégradation du cadre, contraintes budgétaires**), ne permettant plus de garantir les conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans le même temps, l'année 2025 a été marquée par une **augmentation continue des mesures** et une **évolution significative des situations accompagnées**.

Les équipes interviennent désormais dans des contextes cumulant :

- **violences intrafamiliales,**
- **conflits parentaux sévères,**
- **désengagement parental,**
- **précarité,**
- **problématiques de santé mentale,**
- **addictions,**
- **décrochage scolaire,**
- **et nouveaux risques liés aux usages numériques.**



MAIS AUSSI ...

Dans un contexte de **tensions de recrutement** et d'**augmentation des mesures**, les équipes interviennent dans des **conditions exigeantes**.

Malgré cela, elles font preuve d'un **engagement constant** et d'une **forte capacité d'adaptation**, permettant de maintenir la **qualité de l'accompagnement**.

Cette dynamique se traduit par :

- le **développement de partenariats** (notamment en pédopsychiatrie) ;
- le **renforcement des liens avec l'Éducation nationale** ;
- la mise en place d'**actions collectives favorisant l'expression des familles et le lien social**.

L'ensemble de ces évolutions permet de proposer des réponses plus diversifiées et adaptées, tout en renforçant la continuité des parcours des enfants et le soutien aux familles.



À RETENIR...

- Réponses diversifiées face à des situations complexes
- Continuité des parcours renforcée
- Soutien accru aux familles
- Alternatives au placement développées
- Développement des actions collectives et partenariales

1980

places autorisées

3 303

personnes accompagnées

CAMÉLÉON

Insertion socio-professionnelle

REMOBILISER LES JEUNES POUR PRÉVENIR LES RUPTURES SCOLAIRES & ÉDUCATIVES

Prévenir le décrochage scolaire implique de proposer des accompagnements adaptés à des jeunes dont le lien avec l'école et les institutions est déjà fragilisé.

Le service Caméléon – **Mesure d'Accueil de Jour** – a poursuivi en 2025 son action auprès **d'enfants et d'adolescents confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance**, pour lesquels les risques de **rupture ou de décrochage scolaire** constituent un facteur de vulnérabilité majeure.

Le public accueilli présente des **problématiques multiples**, souvent liées à :

- des **carences éducatives**,
- des **fragilités psycho-affectives**,
- des **difficultés d'inscription dans un cadre scolaire classique**.

Ces éléments se traduisent par une **perte de repères**, un **désengagement progressif** et parfois des **comportements de rupture vis-à-vis des institutions**.

Dans ce contexte, le service développe un **accompagnement individualisé**, visant à :

- **restaurer le lien avec les apprentissages**
- **redonner du sens au parcours éducatif**.

La coordination avec les partenaires constitue un levier central :

- établissements scolaires ,
- services de l'Aide Sociale à l'Enfance ,
- acteurs médico-sociaux et associatifs.

Cette articulation permet d'assurer une **cohérence des parcours** et de renforcer les actions de **prévention des ruptures**.

Toutefois, l'**hétérogénéité des situations** et la **complexité des problématiques** nécessitent une **adaptation constante des pratiques professionnelles**.

La gestion des :

- troubles du comportement,
- difficultés d'engagement,
- parcours discontinus,

représente un défi quotidien pour l'équipe.



Cet accompagnement permet de remobiliser les jeunes, de restaurer leur confiance et de favoriser la reprise de parcours scolaires ou d'insertion.

Il contribue à limiter les situations de rupture et à inscrire les jeunes dans une dynamique de parcours plus stable.

À RETENIR...

- *Remobilisation des jeunes en rupture*
- *Lien aux apprentissages restauré*
- *Parcours scolaires ou d'insertion relancés*
- *Coordination partenariale renforcée*

25 places autorisées

41 personnes accompagnées



SPFS

Accueil familial adapté aux besoins de l'enfant

CULTIVER LES RESSOURCES POUR FAIRE GRANDIR LES SOLUTIONS D'ACCUEIL

Développer l'accueil familial pour répondre aux besoins croissants en protection de l'enfance nécessite aujourd'hui de faire connaître le métier d'assistant familial, mobiliser les partenaires et créer de nouvelles dynamiques de recrutement.

En 2025, le SERAD a créé son **potager pédagogique**, avec l'envie d'y faire germer bien plus que des graines : un **projet vivant**, poursuivant un travail d'**accompagnement de proximité auprès de l'enfant et de sa famille**. Une première graine, appelée à grandir et à devenir **SEDI**.

Dans ce jardin, d'autres plants germent : celle du **recrutement des assistants familiaux au SPFS**.

Pour que racine prenne, les équipes multiplient les initiatives :

- création d'un **site internet**,
- édition de **deux plaquettes** (présentation du service et valorisation du métier),
- participation **mensuelle aux réunions d'information métier**.

Le **bouche-à-oreille**, comme un vent discret, vient compléter cette dynamique, en **partageant les expériences** et en **faisant naître des vocations**.

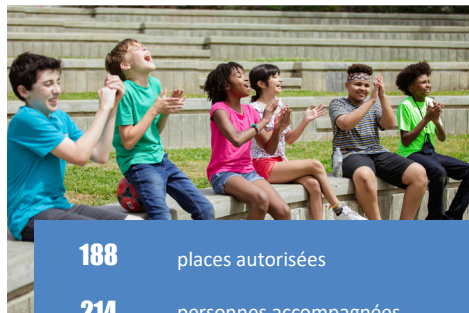
C'est en cultivant ensemble ce jardin, en faisant vivre le **collectif**, que ces graines pourront grandir et porter pleinement leurs fruits.

Les actions engagées ont permis de développer le recrutement des assistants familiaux, renforcer les solutions d'accueil familial, répondre aux besoins croissants des enfants accompagnés.

Elles contribuent à construire des réponses durables et adaptées, au service des parcours des enfants.

À RETENIR...

- *Développement de nouvelles solutions d'accueil*
- *Mobilisation du collectif et des partenaires*
- *Valorisation du métier d'assistant familial*



188

places autorisées

214

personnes accompagnées

FAVORISER L'INCLUSION & L'ACCÈS À DES EXPÉRIENCES DE VIE ORDINAIRES

L'ouverture à des expériences de vie ordinaires permet de renforcer l'inclusion, la socialisation et l'épanouissement des enfants accompagnés.

Dans le cadre des actions menées en faveur des enfants confiés aux MECS du DADT, **une convention de partenariat** a été mise en place avec la **ligue de l'enseignement " VACANCES POUR TOUS "**, favorisant la participation des jeunes à des **séjours au ski et à la mer**, organisés par le partenaire et **encadrés par des professionnels du DADT.**

Cette collaboration, formalisée par **une convention et une charte d'engagement réciproque**, répond à une volonté forte : permettre aux enfants d'accéder à des **expériences de vacances souvent difficiles d'accès**, tout en garantissant un **cadre sécurisant et adapté à leurs besoins.**

Au-delà de l'organisation de séjours, ce partenariat s'inscrit dans une **dynamique éducative et sociale globale**. Il permet de :

- favoriser **l'inclusion dans des séjours collectifs** ;
- offrir la **découverte de nouveaux environnements** ;
- permettre des **temps de partage en dehors du cadre habituel.**

Ces séjours constituent également un **véritable espace de mixité sociale**, où les enfants rencontrent d'autres jeunes et adultes issus d'horizons différents. Cette diversité favorise **l'ouverture, la tolérance et l'apprentissage du vivre-ensemble.**



Par ailleurs, ce partenariat permet de développer une **coopération entre professionnels**. Les éducateurs du DADT et les animateurs du prestataire travaillent en **complémentarité**, favorisant :

- le **partage d'expériences** ;
- **l'enrichissement des pratiques éducatives** ;
- une **meilleure adaptation aux besoins des enfants.**

Cette organisation permet également la mise en place de **réponses réactives et adaptées**, contribuant à la **non-exclusion** et au **renforcement du lien avec les professionnels.**

Enfin, ces séjours représentent pour les jeunes des **temps essentiels de découverte, d'autonomie et de socialisation**, leur permettant de :

- **développer leur confiance en eux ;**
- **construire des souvenirs positifs ;**
- **s'inscrire dans une dynamique éducative valorisante.**

À travers cette convention, le DADT affirme sa volonté de développer des **partenariats porteurs de sens**, au service de **l'inclusion, du vivre-ensemble et de l'épanouissement des enfants.**

En 2025, **30 enfants ont bénéficié de séjours au ski et 40 à la mer.**



Pour des enfants souvent éloignés des loisirs ordinaires, ces séjours constituent parfois une première expérience de vacances. Ils favorisent l'inclusion, renforcent la confiance en soi et permettent de vivre des expériences positives qui s'inscrivent durablement dans leur parcours.

À RETENIR...

- *Ouverture et mixité sociale développées*
- *Autonomie et confiance renforcées*
- *Lien éducatif consolidé*

99

places autorisées
dont 1 chez une assistante
familiale

140

personnes accompagnées

MECS LA VERSÉE

Accueillir et protéger les enfants

STRUCTURER LES PRATIQUES POUR GARANTIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Un accompagnement toujours plus adapté pour des jeunes aux parcours évolutifs, dans un contexte en constante transformation.

La MECS La Versée s'inscrit dans une **dynamique d'amélioration continue de la qualité** en poursuivant la mise en œuvre de son **Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)**, structuré autour de plusieurs priorités.

L'actualisation des **Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA)** constitue un levier central pour garantir une **prise en charge individualisée, évolutive et en adéquation avec les parcours de vie des jeunes.**

Une attention particulière est également portée au **traitement des événements indésirables**, dans une logique **d'analyse, de prévention et d'amélioration des pratiques professionnelles.**

La **numérisation des pratiques** vient soutenir cette organisation en facilitant la **traçabilité** des informations et leur **sécurisation** ainsi que la **coordination des équipes.**

Enfin, la **prévention de la maltraitance** demeure une priorité transversale, mobilisant l'ensemble des professionnels autour d'une **culture commune fondée sur la bientraitance, l'éthique et le respect des droits des usagers.**

Ces axes traduisent la volonté de la MECS La Versée de **renforcer la qualité de son accompagnement**, tout en s'adaptant aux **évolutions du secteur et aux besoins des publics accueillis.**



Ces actions permettent de structurer les pratiques, de sécuriser les parcours des jeunes et de renforcer la cohérence de l'accompagnement au sein de l'établissement.

À RETENIR...

- *Accompagnement individualisé renforcé*
- *Pratiques sécurisées et structurées*
- *Qualité des interventions améliorée*
- *Culture de bientraitance développée*

61

places autorisées

81

personnes accompagnées

LE GRAND CHÊNE

A la MECS, accueillir et protéger les enfants

ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION

Une équipe garante d'un accompagnement stable et de qualité pour les enfants, malgré un changement de direction et un contexte de ressources humaines contraint.

L'année a été marquée par l'arrivée d'une **nouvelle direction**. Cette transition s'est opérée **sans rupture pour les professionnels ni pour les enfants**, qui ont continué à bénéficier d'un **accompagnement bienveillant et de qualité**.

L'année 2025 a été riche en projets :

- **restauration des chambres ;**
- **amélioration du cadre de vie ;**
- participation à des **événements fédérateurs** (Metz Trophy, 75 ans du CMSEA).

La période estivale a été rythmée par des **séjours et activités**, permettant aux enfants de :

- **s'ouvrir sur l'extérieur ;**
- vivre des **expériences enrichissantes hors du quotidien**.

Enfin, dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des enfants, des **partenariats ont été développés**, notamment avec des acteurs de santé tels que **Filieris** ou le **CMPR du Hohberg à Sarreguemines**.

Malgré les départs et les absences, les professionnels ont su maintenir un cadre stable et sécurisant, garantissant aux enfants un accompagnement continu, propice à leur bien-être et à leur développement.

À RETENIR...

- *Continuité éducative assurée*
- *Cadre sécurisant maintenu*
- *Ouverture et expériences développées*
- *Partenariats santé renforcés*



46

places autorisées

63

personnes accompagnées

Tempo - Ados : accompagner les adolescents en rupture

UNE ALTERNATIVE AU PLACEMENT ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE

Pour certains adolescents, être accompagné sans être éloigné de son cadre de vie peut constituer un repère essentiel dans la construction du parcours.

Depuis 2023, TEMPO-Ados s'est imposé comme un **acteur reconnu du territoire sarregueminois**. L'**investissement des professionnels** et la **qualité du travail mené** ont permis de construire une **véritable légitimité auprès des partenaires**.

Le dispositif propose des **modalités d'accompagnement multiples et ajustées**, permettant de répondre aux **besoins spécifiques de chaque adolescent et de sa famille**.

L'année 2025 a également été marquée par la mise en œuvre de **projets fédérateurs** :

- repas de Noël avec les familles ;
- **projet fil rouge avec un séjour en Baie de Somme** ;
- participation aux **temps forts institutionnels** (Metz Trophy, 75 ans du CMSEA).

Ces initiatives traduisent une approche **au plus près des jeunes et de leurs familles**, dans une **dynamique de collaboration active**.

Les acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance soulignent l'effet bénéfique du dispositif, notamment en matière de réduction des placements. TEMPO-Ados constitue ainsi une alternative crédible et efficace, favorisant le maintien des jeunes dans leur environnement tout en sécurisant leur accompagnement.



À RETENIR...

- *Alternative au placement développée*
- *Maintien dans l'environnement familial favorisé*
- *Accompagnement individualisé renforcé*
- *Dynamique partenariale consolidée*

15 places autorisées

26 personnes accompagnées

MECS-SEDI LES 5 CHEMINS

Accueillir et protéger les enfants

FAIRE DE LA SÉCURITÉ LE SOCLE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Face à des jeunes présentant des vulnérabilités multiples, la question de la sécurité devient un préalable essentiel à tout accompagnement éducatif.

En 2025, plus de la moitié des enfants accompagnés par la MECS les 5 chemins présentent une **double vulnérabilité**, c'est-à-dire qu'ils sont également porteurs d'un **handicap physique ou psychique**, souvent en lien avec les **traumatismes vécus**.

Ces jeunes disposent souvent de **ressources internes limitées**, présentent un **rapport instable au cadre** et rencontrent une **grande difficulté à faire confiance**.

Dans ce contexte, le **métabesoin de sécurité** devient central.

La sécurité ne constitue pas seulement un préalable : elle est la **condition d'accès aux autres besoins éducatifs, affectifs et développementaux**. Sans un environnement **stable, prévisible et contenant**, il devient impossible d'accompagner les jeunes dans leur évolution.

Pour l'équipe pluridisciplinaire, cela implique :

- une **vigilance constante**,
- une **adaptation fine des pratiques**,
- une **coordination renforcée**.

C'est une véritable **philosophie d'accompagnement** qui est mise en œuvre : offrir aux jeunes un **cadre stable, cohérent et sécurisant**, où chaque geste du quotidien contribue à répondre à ce besoin fondamental.

”

Les progrès sont parfois discrets et fragiles, mais ils témoignent de la capacité de reconstruction des jeunes lorsqu'un cadre suffisamment sécurisant leur est proposé.



La mise en place d'un environnement sécurisant permet aux jeunes de retrouver progressivement des repères, de restaurer la confiance et de s'engager dans un processus de reconstruction.

”

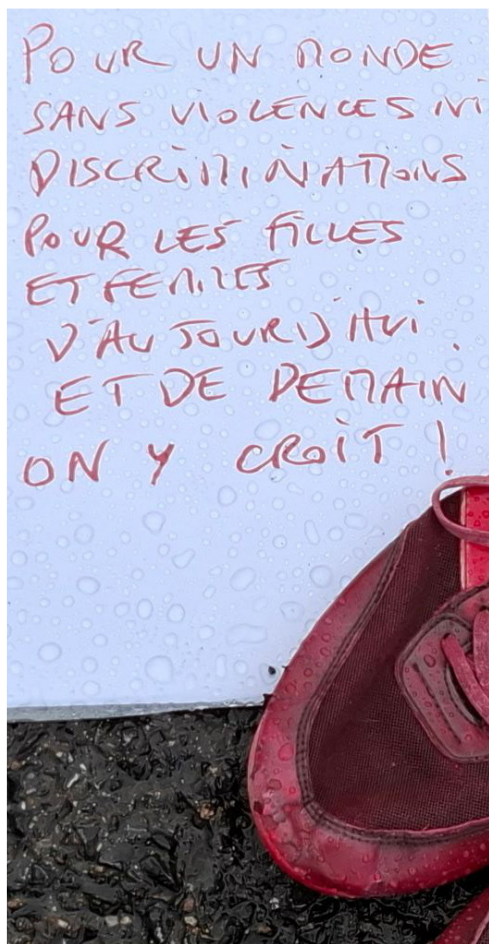
Au regard de l'intensité des situations rencontrées, une question se pose : l'évolution des profils accueillis ne conduit-elle pas à repenser durablement les modalités d'accompagnement en MECS ?

À RETENIR...

- *Prise en compte des doubles vulnérabilités*
- *Cadre stable et sécurisant renforcé*
- *Progression vers la confiance et la stabilisation*
- *Accompagnement pluridisciplinaire renforcé*

44 places autorisées

56 personnes accompagnées



Du côté du SEDI...

SOUTENIR LES FAMILLES AU CŒUR DE LEUR QUOTIDIEN POUR SÉCURISER LES LIENS

Accompagner des familles confrontées à des vulnérabilités multiples nécessite de créer les conditions d'une relation de confiance, dans un cadre à la fois soutenant et protecteur.

En 2025, l'équipe du SEDI Les 5 Chemins a assuré le suivi de **56 enfants et 108 parents**.

L'**accompagnement à domicile** s'inscrit au plus près du **quotidien des familles**, là où se jouent concrètement **les liens, les fragilités et les possibilités d'évolution**. Les professionnels sont confrontés à une **réalité de terrain complexe**, marquée par :

- des **vulnérabilités sociales**,
- des **parcours de vie faits de ruptures**,
- des **traumatismes profonds de plus en plus présents**.

Mobiliser les **ressources parentales**, lorsqu'elles sont fragilisées, repose avant tout sur la mise en place d'un **cadre sécurisant** et sur l'établissement d'une **relation humaine, professionnelle et bienveillante**.

Engager les parents suppose de :

- les **comprendre dans leur globalité**, en tenant compte de leurs **traumatismes complexes** ;
- créer une relation fondée sur la **non-stigmatisation** ;
- **reconnaître leur histoire**, sans les réduire à leurs difficultés ;
- rendre **lisibles et concrets les besoins de l'enfant**.

Cela passe également par :

- le **soutien des expériences de réussite**, même les plus modestes ;
- le maintien d'un **cadre clair et protecteur** autour de l'enfant.

C'est dans cette **articulation délicate entre soutien, compréhension et cadre protecteur** que se construit un accompagnement réellement porteur de changement.



Cette approche permet de renforcer les compétences parentales, de sécuriser les relations familiales et de prévenir les ruptures dans les parcours des enfants.

À RETENIR...

- Soutien des compétences parentales
- Lien parent-enfant renforcé
- Cadre sécurisant au domicile
- Accompagnement au plus près des réalités familiales

30

places autorisées

56

personnes accompagnées

CONSTRUIRE DES PARCOURS SANS RUPTURE VERS L'AUTONOMIE

Dans le prolongement d'une restructuration engagée en 2024, l'établissement poursuit un objectif central : sécuriser les parcours des jeunes et prévenir les ruptures dans leur accompagnement.

Après une année 2024 marquée par une **restructuration en profondeur de l'établissement autour de trois unités de vie**, l'année 2025 a été consacrée à la **construction du nouveau projet d'établissement**.

Ce projet s'inscrit dans les **orientations des politiques publiques de protection de l'enfance**, visant à **sécuriser les parcours et limiter les ruptures institutionnelles**.

L'organisation en **unités de vie progressives** permet d'accompagner les jeunes dans une **trajectoire évolutive**, favorisant l'acquisition de **repères, de compétences et d'autonomie**.

Cette logique se traduit concrètement par :

- des **parcours individualisés** ;
- le développement de **solutions de semi-autonomie** permettant d'expérimenter progressivement la vie adulte.

L'établissement s'appuie également sur les **ressources du territoire** (scolarité, insertion, vie sociale), favorisant une **inscription dans le droit commun** et une **ouverture sur l'environnement**.

Cette articulation permet aux jeunes de s'inscrire dans des **parcours concrets**, en lien avec les établissements scolaires, les structures d'insertion et les espaces de vie sociale, facilitant leur **intégration** et leur **projection dans l'avenir**.



Ce mode d'accompagnement permet aux jeunes de construire progressivement leur autonomie, en sécurisant chaque étape de leur parcours et en favorisant leur inscription durable dans la vie sociale et professionnelle.

”

Le parcours de Mathis, accueilli au CAAA à l'âge de 11 ans, illustre cette progression.

À son arrivée, il évoque un moment marquant :
« **pendant 30 minutes, ils se bataillaient pour que je sorte de la voiture** ». Très jeune dans un collectif plus âgé, il explique qu'il « **ne pouvait pas trop s'intégrer** » au départ.

Progressivement, il trouve sa place et souligne la qualité de l'accompagnement :
« **les éducateurs sont toujours prêts à venir parler [...] même quand ils ne peuvent rien faire** ».

Avec le recul, il identifie clairement l'impact de ce parcours :
« **ça m'a permis de beaucoup mûrir... je n'aurais pas grandi de la même façon** ».

Aujourd'hui engagé dans une formation professionnelle, il ne s'imaginait pas, il y a quelques années, « **finir là où j'en suis maintenant** ».

Le passage progressif vers un **studio extérieur** marque une étape importante :
« **ça m'a permis de prendre un peu ma liberté... de faire mes propres choix** ».

Découvrez l'intégralité de l'histoire de Mathis sur notre site internet



À RETENIR...

- Organisation en 3 unités de vie
- Parcours progressifs et sécurisés
- Autonomie développée étape par étape
- Accès au droit commun favorisé

25 places autorisées

27 personnes accompagnées



DASA

Accompagner les situations complexes

FAIRE ÉVOLUER LES ORGANISATIONS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES

Dans un contexte de crise conjoncturelle, l'établissement a été amené à repenser ses projets et à réorganiser ses équipes afin de mieux répondre aux besoins des jeunes accueillis.

Le premier trimestre de l'année 2025 a été marqué par une **crise conjoncturelle majeure**, qui a conduit le DASA à **repenser ses projets** et à **reconstruire les équipes**, en les réajustant aux réalités du terrain.

Durant le second trimestre, l'accent a été mis sur la **formation des professionnels** et sur le **renforcement du travail collaboratif entre les équipes**. Ces temps d'échanges et de réflexion ont permis **d'adapter les pratiques** et d'aboutir à une **prise en charge plus ajustée**, notamment au sein de la **Maison Éducative et Thérapeutique (MET)**.

Ces dynamiques ont également permis :

- d'identifier des **pistes d'évolution pour le projet Mousqueton** ;
- de renforcer le **soutien au département**, avec la mise en place d'**accueils 72h** et d'**accueils dans le cadre d'OPP**, au sein du dispositif **Accès à l'Autonomie**.

L'été 2025 a été marqué par la **réouverture de la maison accueillant le groupe de la MET filles**, à la suite de **travaux d'agrandissement des locaux**.

Ces aménagements permettent aujourd'hui :

- de travailler plus spécifiquement la **mixité entre les groupes filles et garçons** ;
- de développer des **activités communes à l'ensemble des services du DASA**.

Cela s'est traduit concrètement par la mise en place :

- d'**ateliers collectifs** (préparation des fêtes de fin d'année) ;
- de **repas partagés** ;
- d'**activités sportives**.

Ces évolutions permettent d'adapter plus finement les réponses apportées aux jeunes, en renforçant la coordination entre les équipes, la complémentarité des dispositifs et la qualité de l'accompagnement proposé.

A RETENIR...

- *Organisation réajustée aux besoins des jeunes*
- *Compétences professionnelles renforcées*
- *Travail inter-équipes développé*
- *Dynamiques collectives et mixité renforcées*

52 places autorisées

78 personnes accompagnées

BULLE D'R

Temps de répit

RENFORCER LES COMPÉTENCES POUR UN ACCOMPAGNEMENT AJUSTÉ AUX SITUATIONS COMPLEXES

Face à des situations de forte vulnérabilité, Bulle d'R développe un dispositif d'accompagnement exigeant, reposant sur une organisation spécifique et des professionnels engagés et formés

L'année 2025 a constitué **une étape déterminante dans la consolidation du projet de Bulle d'R – Centre de ressourcement**, en mettant particulièrement en lumière **l'évolution des compétences des professionnels** engagés dans ce dispositif singulier. Pensé comme un projet à part entière, Bulle d'R repose sur une **organisation spécifique**, articulée autour d'un **rythme de travail proche de celui d'un lieu de vie**, avec des temps de présence pouvant atteindre **72 heures consécutives**. Ce fonctionnement, exigeant par nature, requiert un **investissement important des professionnels**, d'autant plus que les publics accompagnés présentent **des situations complexes et de fortes vulnérabilités**.

Dans un contexte général de **tension sur les recrutements**, la constitution de l'équipe

représente en elle-même un réel enjeu. Bulle d'R a ainsi pu s'appuyer sur une équipe composée de **sept professionnels éducatifs et d'une psychologue**, aux profils **divers, atypiques et complémentaires**. Si certains parcours ne s'inscrivaient pas d'emblée dans les codes traditionnels du secteur, ils ont néanmoins révélé de **véritables aptitudes relationnelles, un engagement fort et une capacité d'apprentissage**.

L'un des objectifs majeurs de l'année 2025 a consisté à accompagner cette équipe dans une **montée en compétences progressive**, au plus près des besoins du terrain. Cet accompagnement de proximité s'est appuyé sur :

- l'implication du **chef de service et de la direction** ;
- des **formations** ;
- l'appui du **CFA Novaplace avec Protect'Enjeux** ;
- des **temps d'analyse et d'ajustement des pratiques**.

Cette dynamique a permis de faire émerger une **volonté de qualification et de professionnalisation** chez plusieurs professionnels.

En parallèle, l'année 2025 a été marquée par un **travail continu d'ajustement du projet**, dans une logique d'amélioration permanente. En tant que dispositif récent, Bulle d'R a vocation à être **observé, interrogé et ajusté en continu** afin de garantir une qualité d'accompagnement toujours plus fine.



”

Cette exigence s'est traduite par une analyse minutieuse de chaque situation, permettant l'élaboration de projets individualisés pour chaque enfant.

Ce travail témoigne d'une évolution nette de la qualité de la prise en charge, portée par une équipe investie, curieuse et en mouvement.

Cette dynamique a permis de renforcer les compétences des professionnels, structurer les pratiques, améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants.

Elle contribue à consolider un dispositif capable de s'adapter à des situations complexes, en s'appuyant sur une équipe engagée et en progression constante.



À RETENIR...

- *Qualité d'accompagnement renforcée*
- *Équipe engagée et en évolution*
- *Adaptation à des situations complexes*

7 places autorisées

18 personnes accompagnées

MOBILISER LES PARTENARIATS POUR ACCOMPAGNER AUTREMENT LES MINEURS

Une dynamique partenariale forte pour enrichir les accompagnements et apporter des réponses éducatives diversifiées et concrètes.

L'année 2025 a constitué, pour **les deux CER du CMSEA**, une période particulièrement dynamique, marquée par une **évolution significative des pratiques professionnelles** et un **renforcement de la qualité de l'accompagnement**. Cette progression repose sur la **stabilisation des équipes**, mais surtout sur leur **engagement, leurs compétences et leur capacité d'initiative**.

Les collaborations avec la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** ont permis de développer des interventions ciblées :

- accompagnement des **conduites addictives** (centre Edison) ;
- soutien à l'**insertion scolaire et professionnelle** (CIO, Mission Locale).

Ces actions participent concrètement à **préparer les jeunes à leur sortie**, en leur donnant des **repères et des outils adaptés**.

Des supports éducatifs spécifiques viennent compléter ces accompagnements :

- la **médiation équine**, soutenue par l'ARS, permettant de travailler la **relation à l'autre, la gestion des émotions et la confiance en soi** ;
- les interventions de l'AAESEMO autour du **harcèlement, de la vie affective et du consentement**, apportant des espaces d'échange sur des sujets sensibles.

Les **partenariats historiques** ont également été maintenus, notamment à travers :


- des **chantiers éducatifs** (Cueillette de Peltre) ;
- des **actions solidaires** (Restos du Cœur, maraudes à Metz, Pont-à-Mousson et Nancy) qui encouragent l'**engagement, le sens des responsabilités et l'attention portée aux autres**.

Parallèlement, de **nouveaux projets** ont été développés :

- création d'un **terrain de pétanque avec les jeunes** ;
- ateliers autour du **code de la route** en lien avec une auto-école ;
- actions avec la **Fédération de pêche et Handicap Sport 54** ;
- partenariat Armée-Justice (citoyenneté, participation aux cérémonies).

Ces initiatives contribuent à **ouvrir les jeunes à de nouvelles expériences**, à développer leurs compétences et à faire évoluer leurs représentations.

L'ensemble de ces actions repose sur une **mobilisation forte des professionnels**, dont la capacité à **s'impliquer, ajuster leurs pratiques et travailler collectivement** permet de construire des réponses adaptées aux besoins des mineurs.



Les actions engagées ont permis de diversifier les modalités d'accompagnement de renforcer les compétences sociales et personnelles des jeunes et ont favorisé leur engagement et leur responsabilisation.

Elle contribue à préparer les mineurs à leur sortie, en les inscrivant dans des expériences concrètes, structurantes et valorisantes.

MAIS AUSSI ...

Dans la continuité de cette dynamique, plusieurs projets sont envisagés :

- mise en place d'un **atelier intergénérationnel avec des résidents d'EHPAD** ;
- **sensibilisation aux gestes de premiers secours** ;
- développement d'un **atelier thérapeutique « PEACE »**, axé sur la **gestion des émotions**.

Ces perspectives s'inscrivent dans une logique d'**innovation**, d'**ouverture** et d'**adaptation aux besoins des mineurs**.

À RETENIR...

- *Accompagnements diversifiés et individualisés*
- *Compétences sociales et personnelles renforcées*
- *Engagement et responsabilisation développés*
- *Préparation à la sortie et à l'insertion*

AU CER PELTRE

8 places autorisées

17 personnes accompagnées

AU CER POURNOY-LA-GRASSE

8 places autorisées

23 personnes accompagnées

ACCOMPAGNER LES PARCOURS DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE ADMINISTRATIVE

L'évolution des politiques migratoires et les difficultés d'accès à la régularisation fragilisent les parcours des jeunes accompagnés et nécessitent un accompagnement renforcé pour prévenir les ruptures.

En 2025, le service d'Hébergement et d'Insertion pour Mineurs Non Accompagnés a été confronté à un **contexte particulièrement contraint**, marqué par un durcissement des conditions d'accès au séjour.

Les jeunes accompagnés, pourtant engagés dans des **parcours d'insertion exemplaires**, se heurtent à des **freins administratifs majeurs**. Malgré des efforts importants en matière de formation et d'insertion professionnelle, avec une majorité de jeunes **diplômés et insérés dans l'emploi, aucun titre de séjour n'a été délivré en 2025**.

Cette situation a conduit à plusieurs **Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF)**, entraînant des **ruptures de parcours**, notamment professionnels.

Ces évolutions ont profondément modifié les perspectives d'insertion. Là où l'engagement professionnel constituait un levier d'accès au séjour, il ne garantit plus aujourd'hui une régularisation, générant **incompréhension, découragement et perte de repères**.

Par ailleurs, l'augmentation des **Contrats Jeunes Majeurs (CJM)** témoigne de la nécessité de **prolonger les accompagnements**, dans un contexte où l'autonomie reste fragilisée par l'absence de **statut administratif sécurisé**.

Malgré ces difficultés, l'année 2025 a été marquée par une **reconstruction de l'équipe**, portée par une **forte mobilisation et une cohésion renforcée**, permettant de maintenir un **accompagnement de qualité**, centré sur la sécurisation des parcours et la recherche de solutions.

L'action des équipes permet de : maintenir des parcours d'insertion, accompagner les jeunes dans des situations d'incertitude et limiter les ruptures. Elle constitue un point d'appui essentiel pour les jeunes, en leur offrant un cadre et un accompagnement malgré l'instabilité des perspectives.



À RETENIR...

- *Parcours d'insertion maintenus malgré les contraintes*
- *Accompagnement renforcé des jeunes majeurs (CJM)*
- *Gestion de situations de rupture liées aux OQTF*
- *Mobilisation forte des équipes dans un contexte dégradé*

57 places autorisées

72 personnes accompagnées



LE SERVICE D'ACCUEIL PARENTAL

Dédié à l'accompagnement de femmes enceintes et de mères isolées avec enfants de moins de 3 ans, bien qu'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance, est rattaché au Dispositif Espoir.

À ce titre, il est présenté p. 86 du rapport.

L'activité 2025 EN CHIFFRES

Pour 4 171 enfants...

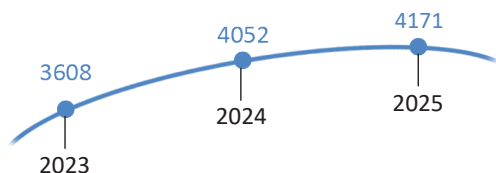
2 662

places autorisées

1 980

mesures éducatives autorisées

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ



PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

130

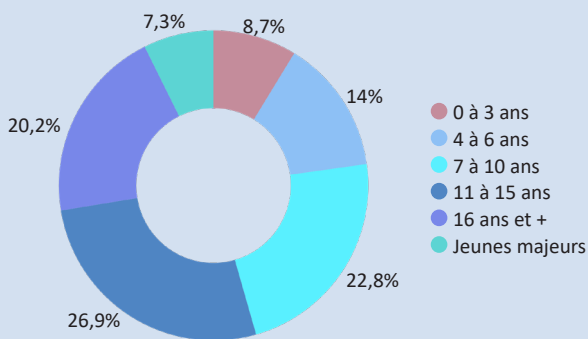
fratries accompagnées

Hors SAEI

229

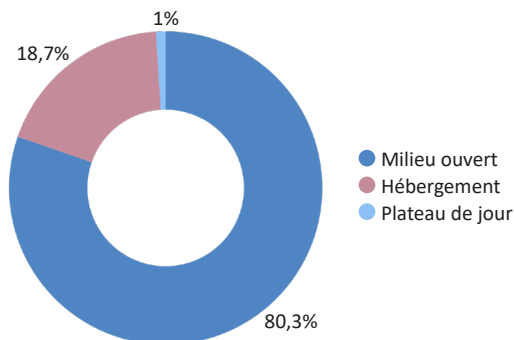
situations accompagnées dites de "double vulnérabilité"

Hors SAEI



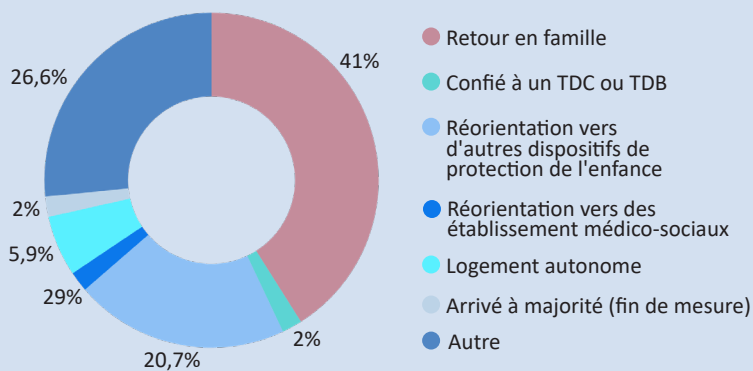
Répartition par tranches d'âge

RÉPARTITION DES MODES D'ACCOMPAGNEMENT



MOTIFS DE SORTIE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Hors SAEI

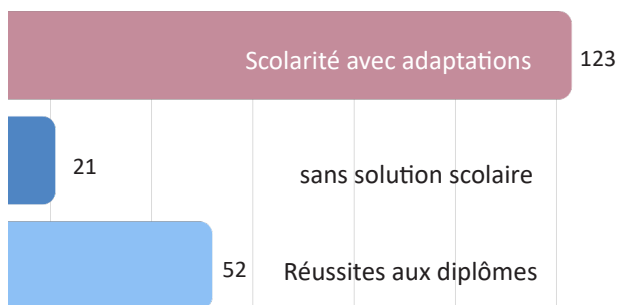


299
entrées

285
sorties

PARCOURS SCOLAIRES

Hors milieu ouvert



FOCUS

FIN DU PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE ET MISE EN PLACE DES AEMO ET AED INTENSIVES : UN EXEMPLE DE SOLIDARITÉ INTERSERVICE !

La transformation des Services Éducatifs Renforcés à Domicile (SERAD) en Services d'Action Éducative en Milieu Ouvert Intensifs (AEMOI) et en services d'Action Éducative à Domicile Intensive (AEDI) a marqué une étape importante dans l'évolution des pratiques au sein du pôle protection de l'enfance.

L'avis de la Cour de cassation du 14 février 2024 énonçait plusieurs principes :

- Elle s'est prononcée sur la légalité de ce que l'on appelait historiquement le PEAD, c'est-à-dire le **maintien de l'enfant chez ses parents tout en le confiant à l'ASE**, pour l'intervention éducative intensive à domicile.
- Qu'**aucun texte ne prévoyait un « placement à l'ASE » tout en maintenant l'enfant quotidiennement au domicile parental**. Elle en a conclu que cette pratique ne pouvait se fonder sur les dispositions actuelles.
- Ce qu'on appelait PEAD devait être requalifié comme une **AEMO renforcée ou intensive**, éventuellement avec **hébergement périodique ou exceptionnel** si la situation l'exige.

Au cœur de cette évolution, la **collaboration inter établissement** a occupé en 2025, une place déterminante dans le succès de cette transformation. Le déploiement des SEDI s'est appuyé sur une **mobilisation collective des équipes**, au-delà des cadres habituels d'intervention.

Éducateurs et cadres de **quatre établissements de l'association (Les 5 Chemins, Dispositif Thionvillois, Service de Placement Familial Spécialisé)**, associés au **Service d'Action Éducative et d'Investigation** ont su conjuguer leurs compétences pour construire un **référentiel commun et cohérent**.



Cette dynamique a pu favoriser une continuité du travail mené, en évitant toute forme de ruptures dans les parcours des familles et des enfants suivis.

Dans ce travail de transformation, la **mise en commun des expertises** a constitué un **levier essentiel de réussite**. Chaque professionnel a proposé son regard, son expérience et sa spécialisation, enrichissant ainsi l'**analyse globale des situations** et la pertinence du **nouveau cadre juridique proposé**.

Au-delà de l'évolution organisationnelle, ce passage a illustré pour l'association sa capacité à **décloisonner ses fonctionnements**, à **mutualiser ses ressources** et à **faire converger ses compétences au service d'un objectif commun**.

Plusieurs rencontres sont d'ores et déjà programmées en 2026 avec les **autorités du département** pour accompagner ce changement.

Cette **dynamique collective** engagée au sein du **pôle Protection de l'Enfance** constitue indéniablement aujourd'hui, une **force majeure** dans la poursuite de ce travail.



PÔLE HANDICAP

*Favoriser l'autonomie,
l'inclusion et la participation
des personnes en situation de
handicap en construisant des
accompagnements adaptés à
chaque parcours de vie.*

Chiffres clés

929

personnes
accompagnées

400.07

ETP

35.7 M€

de budget

Lydia Boukhetiaia

DIRECTRICE DE PÔLE

Au sein de notre association, les établissements du **Pôle Handicap** sont un **acteur majeur de la cohésion sociale**. Notre mission fondamentale est de garantir à chaque personne, quel que soit son parcours ou sa singularité, une **place de citoyen à part entière**. En **2025**, cet engagement s'est traduit par une volonté renouvelée de **transformer nos structures** pour qu'elles deviennent des **tremplins vers l'autonomie et l'inclusion**.

L'autodétermination : notre boussole

Cette année, nous avons franchi une **étape décisive** dans la promotion de l'autodétermination. À l'**ESAT « L'Atelier des Talents »**, par exemple, le nouveau projet d'établissement n'a pas été écrit pour les travailleurs, mais **avec eux**. En plaçant leur expertise et leurs aspirations au centre de la réflexion, nous réaffirmons que les **personnes accompagnées sont les premières actrices de leur vie**. Cette philosophie de la **co-construction** irrigue progressivement l'ensemble de nos services : de l'**inclusion scolaire** à l'**habitat**, nous n'accompagnons plus des "usagers", mais des **citoyens qui expriment des choix et des projets**.

La transformation de l'offre médico-sociale

Fidèle aux **orientations nationales**, notre pôle transforme son offre médico-sociale autour de **trois piliers fondamentaux de la citoyenneté** : l'**école pour tous**, l'**insertion par le travail** et l'**autonomie et son maintien, par le logement**.

- **Apprendre ensemble** : Grâce à la poursuite de l'**externalisation de nos unités d'enseignement (DITEP, IMP Espérance, DAME la Horgne)**, à la création d'une **Unité d'Enseignement Maternelle Autisme** et de notre



implication dans le déploiement des **Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)** avec le **DAME La Horgne**, nous œuvrons à **rompre graduellement les barrières** entre le milieu scolaire classique et le secteur médico-social.

- **Travailler et habiter autrement** : Qu'il s'agisse des dispositifs d'**inclusion par l'emploi « hors les murs »** de l'**ESAT l'Atelier des Talents** ou de l'agilité du **SAVS (Hameau le Haut Soret)** qui a su se transformer en **2025**, nous favorisons l'**immersion des personnes dans la cité**.
- **Accompagner tout au long de la vie** : notre futur **Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS)** pour les **personnes handicapées vieillissantes** répond à un **enjeu de société majeur** : offrir un **environnement sécurisant** qui respecte l'évolution des besoins et la **dignité de chacun jusqu'au bout du parcours de vie**.

Un engagement humain face aux vents contraires

L'année **2025** a été jalonnée de **défis**. La vitalité des établissements du pôle handicap repose avant tout sur des **femmes et des hommes dont l'investissement est resté sans faille** malgré un **écosystème territorial et sanitaire parfois fragile**.

Nous avons vécu des **moments de transition managériale** et partagé la douleur de la **disparition d'un jeune élève de l'IMPro de Morhange**, rappelant la dimension profondément **humaine et solidaire** de notre quotidien.

L'année 2025 s'est terminée sans que notre nouveau **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**, déposé pourtant en **mars 2024**, ne soit signé. Cette attente nous place dans une **situation d'incertitude**.

De plus, si certains de nos établissements affichent un **équilibre financier**, celui-ci est **fragile**. Il s'explique souvent par un **manque de personnel (postes non pourvus)** plutôt que par une réelle aisance budgétaire. À cela s'ajoute la **hausse des prix** qui nous touche tous : **énergies, alimentation et transports**.

Garantir les **déplacements des personnes accompagnées** est une **condition sine qua non** à l'exercice effectif de leur **droit à l'inclusion** dès le plus jeune âge. Nous étudions de près comment réduire ces frais sans jamais sacrifier la **sécurité** ni la **qualité de nos services**.

Pour continuer à **inventer des solutions nouvelles**, nous avons besoin que nos budgets soient calculés en fonction de ce que nous **faisons réellement sur le terrain**, tout en restant fidèles aux grandes **orientations fixées par l'État**.

”

Pour que l'inclusion devienne une réalité durable, il est indispensable que la valeur humaine et sociale de notre travail soit pleinement reconnue et soutenue.



IMP ESPÉRANCE

Accompagner les enfants dans leurs apprentissages & leur développement

DÉVELOPPER L'AUTODÉTERMINATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le développement du pouvoir d'agir des jeunes accompagnés constitue un enjeu central, visant à renforcer leur capacité à s'exprimer, à faire des choix et à être pleinement acteurs de leur projet de vie.

L'IMP Espérance constitue un **espace sécurisant proposant des soins, des apprentissages scolaires ainsi que des actions éducatives et sociales** visant le développement des compétences individuelles et collectives.

L'action du pôle handicap sur la thématique de l'**autodétermination** a permis de proposer des formations aux professionnels et aux membres élus du CVS. Cette dynamique a favorisé une réflexion sur les pratiques professionnelles afin de rendre plus effective la participation des jeunes accompagnés.

Concrètement, cela se traduit par :

- le développement d'outils de **communication adaptés** ;
- la mise en place de **temps d'expression collectifs** ;
- une **participation accrue aux choix du quotidien** (activités, repas...).

Les jeunes participent désormais, aux côtés de leurs représentants légaux, aux réunions concernant leurs projets individualisés d'accompagnement. Ils peuvent ainsi **exprimer leurs besoins, leurs accords et leurs désaccords**, dans un cadre permettant également de **valoriser leurs réussites** et d'ajuster les objectifs.

L'établissement développe également son ouverture vers le droit commun (activités culturelles, sportives, scolarisation...), afin de **favoriser l'accès à la citoyenneté et l'exercice des droits**.

”

Ces évolutions impliquent des adaptations organisationnelles et une évolution des postures professionnelles. Elles s'accompagnent de questionnements légitimes autour de la prise de risque, du cadre ou encore des moyens disponibles.

Cette dynamique renforce l'engagement des jeunes dans leur parcours, valorise leur place d'acteur et contribue à donner davantage de sens à l'accompagnement proposé.

À RETENIR...

- Déploiement d'outils de communication adaptés
- Implication concrète à son parcours
- Renforcement de l'accès au droit commun

24 places autorisées

27 personnes accompagnées

SESSAD AUTISME

Accompagner les enfants porteurs de TSA

TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE & INCLUSION SCOLAIRE : VERS UNE ÉCOLE POUR TOUS

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, la scolarisation des élèves en situation de handicap continue d'interroger l'organisation de l'école et l'évolution de l'offre médico-sociale. L'enjeu est de permettre à chaque élève d'être scolarisé au plus près de son lieu de vie, avec une réponse adaptée à ses besoins, dans une logique de droits et d'égalité des chances.

Le nombre d'élèves en situation de handicap a fortement augmenté entre 2006 et 2024. Dans ce contexte, **la transformation de l'offre médico-sociale vise à rendre l'accompagnement plus inclusif, plus souple et mieux adapté aux situations individuelles**, notamment complexes, en s'appuyant sur une logique de parcours et d'autodétermination.

Pour avancer vers une école réellement accessible à tous, plusieurs orientations se dégagent :

- **garantir une approche fondée sur les droits et la non-discrimination** ;
- permettre une **scolarisation au plus près du lieu de vie**, avec des **réponses adaptées** ;
- **renforcer l'accessibilité de l'école**, tant sur le plan pédagogique que matériel, ainsi que la formation et le **partage de ressources entre professionnels**.

Cette transformation s'inscrit dans une évolution globale des modèles, visant un **décloisonnement des interventions** et un transfert progressif de ressources vers le milieu ordinaire.

Elle implique également :

- une **évolution des pratiques professionnelles**, fondée sur l'expérimentation et la coopération ;
- une **adaptation des dispositifs et des parcours**, en tenant compte des transitions ;
- une réflexion sur **l'organisation de l'école, afin de la rendre effectivement accessible à tous**.

Enfin, une attention particulière doit être portée au temps : celui nécessaire à la **coopération entre acteurs**, mais aussi au **respect du rythme des élèves**.



Cette dynamique contribue à rendre l'école plus accessible, à mieux articuler les interventions éducatives et médico-sociales et à construire des parcours plus cohérents et adaptés aux besoins de chaque élève.



La scolarisation de tous les enfants relève d'une responsabilité partagée, mobilisant l'ensemble des acteurs pour mettre en place les accompagnements et adaptations nécessaires.

À RETENIR...

- *augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap*
- *transformation de l'offre dans une logique de parcours*
- *renforcement de l'accessibilité et des coopérations*
- *attention portée à l'autodétermination et au rythme des élèves*



62 places autorisées

73 personnes accompagnées
en file active

DITEP

Accompagner les jeunes présentant des TCC

FAIRE DE LA PARENTALITÉ UN LEVIER D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CO-CONSTRUCTION

La place des familles dans l'accompagnement des enfants constitue un enjeu central, impliquant de passer d'une logique de prise en charge à une dynamique de co-construction fondée sur la reconnaissance des compétences parentales.

Depuis plusieurs décennies, le DITEP Château de Lorry inscrit **la parentalité au cœur de ses pratiques**. Cette dynamique, initiée dès les années 1960, s'est progressivement structurée et renforcée, notamment à travers la formation d'une large part des professionnels.

En 2025, cette expertise a été valorisée lors des Journées Nationales de l'AIRe, à travers l'atelier « Jamais sans ma famille », illustrant **l'engagement du dispositif dans une approche systémique de l'accompagnement**.

Concrètement, les ateliers de soutien à la parentalité constituent **des espaces d'échange et de réflexion, où les parents peuvent partager** leurs expériences, confronter leurs points de vue et trouver des ressources.

Ces espaces reposent sur une approche ouverte : les outils proposés ne sont pas prescriptifs, mais adaptables, laissant à chacun la possibilité de les s'approprier, de les transformer ou de les questionner. Cette posture reconnaît pleinement la singularité de chaque parent et de chaque situation.

Au-delà des actions, c'est un véritable changement de posture qui s'opère :

- **la famille n'est plus considérée comme extérieure**, mais comme partenaire,
- elle devient **actrice du parcours de l'enfant**,
- **son expertise est reconnue comme complémentaire à celle des professionnels**.

Cette évolution traduit le passage :

- du « faire pour » au « faire avec »,
- d'une expertise descendante à une co-expertise,
- d'une logique de protection à une dynamique d'autodétermination accompagnée.

Ainsi, **le DITEP évolue d'un lieu de soin vers un espace de lien et d'alliance active, où l'accompagnement se construit avec les familles dès la pré-admission.**

Cette approche permet de renforcer la confiance des parents, de les repositionner comme acteurs légitimes du parcours de leur enfant et de consolider l'alliance éducative. Elle contribue à sécuriser les parcours, à améliorer la cohérence des accompagnements et à soutenir durablement les dynamiques familiales.

85 places autorisées

122 personnes accompagnées en file active

FOCUS PROJET BAYTI : INCLUSION ET OUVERTURE SUR LE MONDE

Un groupe d'élèves du DITEP s'est engagé dans un **projet solidaire** avec l'association Bayti au Maroc, menant des actions de financement et de collecte tout au long de l'année.

Cette expérience a renforcé **leur implication, leur cohésion et leur ouverture à d'autres réalités**. Le séjour a constitué un temps fort, favorisant la rencontre, la prise de recul et le retour vers une dynamique scolaire plus positive.

POUR EN SAVOIR PLUS



À RETENIR...

- 75 ans d'engagement auprès des familles
- Participation aux Journées Nationales de l'AIRe
- Déploiement d'ateliers de soutien à la parentalité
- Approche fondée sur la co-construction et la co-expertise



DAME LA HORGNE

Accompagner les jeunes en situation de handicap vers l'inclusion et l'autonomie

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES POUR UNE INCLUSION SCOLAIRE EFFECTIVE

Dans un contexte de transformation des politiques publiques, l'enjeu est de favoriser une inclusion scolaire plus rapide, plus accessible et mieux coordonnée, en intervenant au plus près des besoins des élèves.

En 2025, la **mise en œuvre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)** en Moselle constitue une évolution majeure dans l'organisation des réponses en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Dans ce cadre, le CMSEA, via le DAME La Horgne, s'est positionné comme un acteur moteur. Fort de son expérience en dispositif intégré et de son expertise en inclusion scolaire, l'établissement a obtenu dès septembre 2025 l'un des quatre PAS du département, avec une projection d'ouverture d'un second dispositif en 2026.

Le PAS repose sur un principe structurant : **intervenir directement dans l'école, sans attendre une reconnaissance administrative du handicap**. Il s'adresse aux élèves rencontrant des **difficultés d'accès aux apprentissages** et vise à apporter des **réponses rapides et adaptées**.

Son fonctionnement s'appuie sur un modèle partenarial inédit, **associant l'Éducation nationale et le secteur médico-social**, avec une présence au plus près des établissements scolaires. Les réponses proposées sont graduées, allant d'adaptations pédagogiques à des interventions coordonnées de professionnels éducatifs, sociaux et de santé.

Au-delà du dispositif lui-même, le PAS incarne une évolution plus profonde des pratiques. Il s'inscrit dans **une logique de transformation des modèles d'accompagnement** :

- en privilégiant le maintien des élèves dans leur environnement scolaire ;
- en intervenant directement dans leur cadre de vie ;
- en favorisant une réponse rapide, évolutive et coordonnée.

Ce changement de paradigme implique une adaptation des pratiques professionnelles et une coopération renforcée entre acteurs, dans une logique d'**inclusion concrète et opérationnelle**.

Le déploiement du PAS permet d'agir plus précocement, d'éviter les ruptures de parcours et de maintenir les élèves dans leur environnement scolaire, en apportant des réponses ajustées à leurs besoins.

Il contribue également à renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs et médico-sociaux, et à faire évoluer les pratiques vers une inclusion plus effective.

À RETENIR...

- 1 PAS déployé en Moselle en 2025
- 1 second PAS en projet pour 2026
- Intervention sans notification MDPH
- Coopération renforcée Éducation nationale / médico-social

104 places autorisées

145 personnes accompagnées
en file active



IMPRO MORHANGE

Construire un parcours professionnel sécurisé jusqu'à l'âge adulte

RENFORCER LES PRATIQUES D'HYGIÈNE COMME LEVIER DE SANTÉ ET D'AUTONOMIE

L'accompagnement à l'hygiène constitue un enjeu central pour la santé et le bien-être des jeunes accompagnés. Les constats partagés en 2023 et 2024 ont mis en évidence des pratiques hétérogènes et la nécessité de mieux structurer cet accompagnement, à la croisée des dimensions éducatives et de soin.

Face à ces constats, l'établissement a engagé une démarche structurée à travers le projet « Hygiène25 », visant à **renforcer l'accompagnement à l'hygiène** dans toutes ses dimensions.

Le projet s'est traduit par la **mise en place de séances collectives à destination de 66 jeunes**, organisées sur des temps dédiés et co-animées par l'infirmière et un éducateur. Il s'appuie sur :

- la **création d'outils** de suivi individualisés et de grilles d'évaluation
- une **communication interne renforcée** autour des enjeux de santé
- l'**implication des professionnels** éducatifs et soignants

Ces séances, construites de manière interactive (quiz, jeux de rôle, supports pédagogiques), abordent différentes dimensions de l'hygiène :

- **hygiène corporelle et vestimentaire,**
- **hygiène des mains et des pieds,**
- **hygiène bucco-dentaire.**

L'**utilisation d'outils concrets** (fausse mâchoire, supports visuels, objets pédagogiques) permet une approche pratique et expérientielle, **facilitant l'appropriation des gestes et leur réinvestissement dans le quotidien**, à l'institut comme à domicile.

L'**implication des jeunes**, renforcée par des temps d'**échange et des retours** d'expérience, permet d'**ajuster les modalités d'intervention** et de **privilégier les approches** les plus efficaces.

Cette démarche permet de renforcer les compétences des jeunes en matière d'hygiène, de favoriser leur autonomie et de prévenir les risques pour leur santé. Elle contribue également à clarifier les pratiques professionnelles, en articulant plus finement les dimensions éducatives et de soin, et en renforçant la coopération entre les équipes.

À RETENIR...

- 66 jeunes concernés par le projet
- Co-animation infirmière / éducateur
- 6 à 7 séances par groupe
- Approche interactive et expérientielle
- Déploiement d'outils pédagogiques adaptés

88

places autorisées

102

personnes accompagnées en file active

ESAT L'ATELIER DES TALENTS

Un environnement de travail adapté

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET L'ACCÈS A L'EMPLOI

Face aux enjeux d'autonomie et d'insertion, l'objectif est de favoriser la participation des personnes accompagnées, de renforcer leur capacité de décision et de soutenir leur accès à l'emploi.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2024 visant à **renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées**.

Cette dynamique se traduit par une implication croissante des travailleurs dans la vie de l'établissement et dans les projets structurants.

Ainsi, plusieurs initiatives ont permis de développer leur participation :

- **la mise en vidéo du règlement de fonctionnement**, facilitant son appropriation ;
- **le démarrage d'une formation à l'autodétermination** des représentants des CVS ;
- **la participation active des travailleurs au projet de création de la pizzeria**, à travers des ateliers portant sur le nom, les valeurs, l'ambiance et le design ;
- **leur implication dans la réécriture du projet d'établissement**, via des ateliers thématiques et une participation au COPIL ;
- **l'organisation d'une journée festive estivale** par les membres du CVS.

Ces actions témoignent d'une volonté de faire évoluer les pratiques, en donnant une place réelle à l'expression et à la décision des personnes accompagnées.

Parallèlement, l'établissement a poursuivi le développement de l'accès à l'emploi :

- **accueil de 93 stagiaires** pour accompagner les orientations et les admissions ;
- **organisation de visites collectives mensuelles** à destination des partenaires et candidats ;

- **renforcement des liens avec les acteurs du service public de l'emploi** (France Travail, Cap emploi, mission locale) dans le cadre d'un parcours renforcé en emploi.

Enfin, l'activité économique s'est développée, avec **une progression du chiffre d'affaires de plus de 9 %**, soutenue notamment par des investissements (blanchisserie) et le projet de création d'une pizzeria.

Ces évolutions permettent de renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, en leur donnant une place active dans les décisions, en développant leurs compétences et en favorisant leur insertion professionnelle. Elles contribuent également à faire évoluer les pratiques professionnelles vers des approches plus participatives et inclusives.

À RETENIR...

- 93 stagiaires accueillis
- + 9% de chiffre d'affaires
- Implication des usagers dans les projets et la gouvernance

258 places autorisées

285 personnes accompagnées en file active

L'EA DES TALENTS

Un emploi en entreprise dans un cadre sécurisé

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accéder à un emploi stable et valorisant représente une étape essentielle pour favoriser l'autonomie et la reconnaissance des personnes en situation de handicap.

L'année 2025 a été marquée par la **poursuite du développement de l'activité économique**, avec une **augmentation du chiffre d'affaires de 51 087 €** par rapport à 2024 et un **portefeuille de 82 clients**, incluant l'obtention des **premiers marchés publics**.

L'entreprise a poursuivi son action en faveur de l'insertion professionnelle, en accompagnant ses salariés vers des **parcours évolutifs**. Cette dynamique s'est traduite par :

- une **sortie en emploi durable en auto-entreprise** ;
- la mise en place de **Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**, favorisant l'**immersion en milieu ordinaire de travail**.

Parallèlement, un effort important a été mené en matière de **montée en compétences**, avec :

- des **actions de formation ciblées** (posture professionnelle, habilitations techniques, sécurité) ;
- un **volume de 82 heures de formation sur l'année**.

Ces actions visent à renforcer l'**employabilité** des salariés et à sécuriser leurs parcours professionnels.

Enfin, la qualité des prestations proposées se traduit par un **taux de satisfaction client de 98 %**, témoignant du **professionnalisme des équipes** et de la **reconnaissance de l'entreprise sur son territoire**.



L'action de l'Entreprise Adaptée des Talents favorise l'accès à l'emploi et le développement des compétences des salariés, tout en soutenant des parcours vers l'emploi durable, y compris en milieu ordinaire. Elle contribue à renforcer l'autonomie et la valorisation professionnelle des personnes accompagnées.

À RETENIR...

- Développement de l'activité économique
- 82 clients actifs et premiers marchés publics obtenus
- Parcours vers l'emploi durable engagés
- 98 % de satisfaction client

HAMEAU LE HAUT SORET

Des solutions d'habitat pour les personnes en situation de handicap

DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ ET L'AUTONOMIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

La place des personnes accompagnées dans la société suppose de favoriser l'exercice de leur citoyenneté, en articulant autonomie, inclusion et sécurité.

En 2025, le Hameau Le Haut Soret a poursuivi le développement d'actions visant à renforcer la participation des personnes accompagnées et leur place dans la vie sociale.

Cette dynamique s'appuie notamment sur le développement de solutions d'habitat inclusif. Aujourd'hui, 112 résidents vivent en appartement, individuel ou partagé, au cœur de la cité, leur permettant d'être pleinement acteurs de leur quotidien et de leur environnement.

Parallèlement, les dispositifs d'hébergement collectif évoluent vers une plus grande ouverture sur l'extérieur, en favorisant les interactions sociales et la participation à la vie locale.

Les résidents sont également impliqués dans des événements culturels et sportifs, tels que le Festival Constellations ou la Semaine de lutte contre la sédentarité, contribuant à leur inclusion dans les dynamiques du territoire.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) constitue un espace privilégié d'expression et de participation, permettant aux résidents de prendre part aux décisions et à la vie de l'établissement.

Enfin, l'établissement poursuit l'adaptation de ses réponses aux évolutions des besoins, notamment avec la construction d'un nouveau pavillon dédié aux personnes handicapées vieillissantes, dont l'ouverture est prévue en 2026.

Ces actions permettent aux résidents de développer leur autonomie, d'exercer leurs droits et de prendre une place active dans la vie de la cité. Elles contribuent à faire évoluer les pratiques vers une approche centrée sur la participation, l'inclusion et la reconnaissance des personnes comme citoyens à part entière.

À RETENIR...

- 112 résidents en logement inclusif
- Développement de la participation via le CVS
- Actions culturelles et sportives ouvertes sur le territoire
- Création d'un pavillon PHV (ouverture prévue en 2026)

198 places autorisées

202 personnes accompagnées en file active

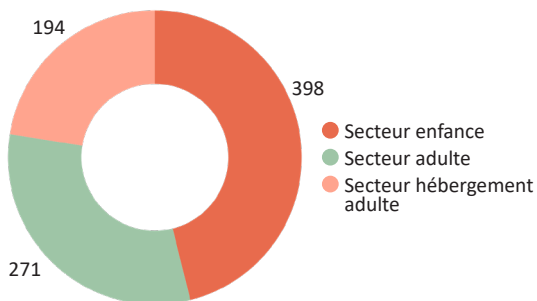
L'activité 2025 EN CHIFFRES

Pour 929
bénéficiaires...

819

places autorisées

RÉPARTITION PAR MODES D'ACCOMPAGNEMENT



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ



PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

Répartition par tranches d'âge

84

situations accompagnées dites de
"double vulnérabilité"

331

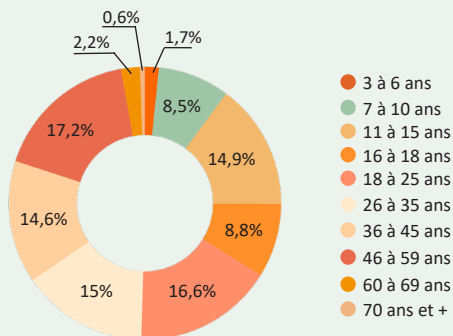
mesures de protection des majeurs

23

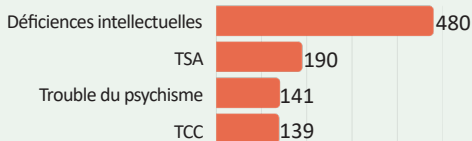
situations complexes
(accompagnements multiples)

45

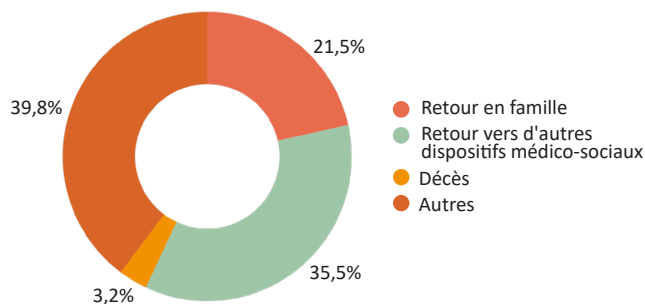
personnes en amendement CRETON



Les 4 typologies principales de handicap



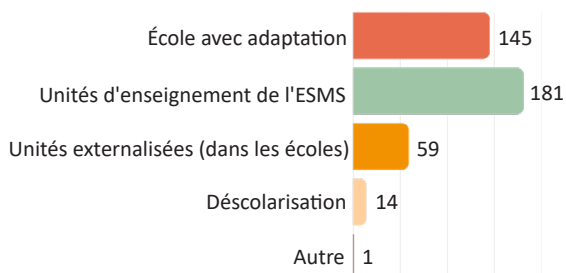
MOTIFS DE SORTIES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



136
entrées

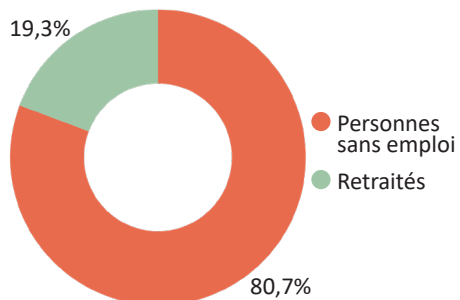
97
sorties

PARCOURS SCOLAIRES



PARCOURS PROFESSIONNELS

Hameau le Haut Soret



FOCUS

CVS & CITOYENNETÉ : FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Au CMSEA, les **Conseils de la Vie Sociale (CVS)** du pôle handicap constituent des espaces essentiels d'expression, de participation et de dialogue. Ils permettent aux personnes accompagnées, à leurs familles et à leurs représentants de **s'impliquer concrètement dans la vie des établissements** et de faire entendre leur voix.

Véritables garants des droits des personnes, les CVS favorisent un **échange direct avec la gouvernance associative et les directions des établissements**, contribuent à faire émerger des propositions et participent à l'évolution des pratiques. Ils s'inscrivent pleinement dans une démarche de **citoyenneté**, en permettant à chacun d'exercer ses droits, de donner son avis et de prendre part aux décisions qui le concernent tout au long de son parcours.

Dans cette dynamique, les CVS du pôle handicap se sont réunis le 27 février 2025 au **DITEP Le Château de Lorry**, premier établissement du CMSEA, pour un temps d'échange et de partage. Cette rencontre, organisée dans le cadre des **75 ans de l'association**, a été élargie à l'ensemble des adhérents, réunissant membres des CVS, familles et professionnels autour de thématiques concrètes liées à la vie des établissements.

Les échanges ont notamment porté sur **la bientraitance, la prévention de la maltraitance, l'organisation des élections des CVS** ou encore la **qualité de l'accueil de nuit**. Autant de sujets directement liés au quotidien des personnes accompagnées, qui ont permis de croiser les regards et partager les expériences.

”

Avec ces espaces d'échange, le CMSEA réaffirme son engagement : faire de la participation des personnes accompagnées le moteur de ses pratiques.

Leur participation devient ainsi un levier essentiel pour l'amélioration continue et la qualité de l'accompagnement.





INCLUSION SOCIALE

Agir aux côtés des personnes les plus fragilisées pour prévenir l'exclusion, soutenir les parcours d'insertion et garantir un accès digne aux soins, au logement et aux droits fondamentaux.

Chiffres clés

9 370

bénéficiaires

12.5 M€

de budget

169.6

ETP

Abdelali Fahime

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le pôle inclusion sociale incarne pleinement l'engagement de notre association auprès des publics les plus vulnérables, en mobilisant des **outils concrets** permettant **l'accès au logement, l'accès aux soins et l'accès à l'insertion par l'activité économique**. À travers cette approche, il donne corps à une ambition forte : **rendre effectif le droit à l'accompagnement** pour celles et ceux qui en sont le plus éloignés.

À travers la diversité de ses dispositifs, addictologie, insertion sociale et professionnelle, accès au logement, accompagnement des personnes atteintes de pathologies invalidantes ou en situation de santé dégradée ou encore soutien aux victimes de violences conjugales, il construit des **réponses concrètes**, coordonnées et évolutives pour **sécuriser les parcours de vie** et **favoriser l'autonomie**.

Les services de ce pôle se distinguent par leur capacité à **articuler des interventions complémentaires** : **aller vers les publics les plus précaires, faciliter l'accès aux soins, soutenir la remobilisation sociale et professionnelle, et proposer des solutions d'hébergement adaptées**. Cette **approche globale** permet d'accompagner des **situations de plus en plus complexes**, marquées par **la précarité, les troubles psychiques, les ruptures de parcours ou encore les violences subies**.

Au-delà de l'accompagnement, ce pôle joue également un rôle essentiel en matière de **santé publique, de prévention et de veille**, en produisant de la connaissance sur les **phénomènes émergents en matière de consommation de drogues**, et en **adaptant en permanence ses réponses** aux évolutions des besoins et des usages sur les territoires.



Cependant, ces dynamiques positives s'inscrivent aujourd'hui **dans un contexte de fortes tensions**. Les activités du pôle inclusion sociale sont parmi les premières **impactées par les logiques de restriction budgétaire**. Les actions de prévention et de promotion de la santé, pourtant indispensables pour agir en amont des situations de rupture, sont **particulièrement fragilisées**. De la même manière, les actions financées par des subventions des collectivités **rencontrent des difficultés croissantes, mettant en risque la pérennité de dispositifs essentiels, notamment ceux engagés dans la lutte et la prévention des violences faites aux femmes**.

Dans ce contexte contraint, l'enjeu est double : **préserver la qualité et la continuité des accompagnements, tout en continuant à porter une ambition forte en matière d'inclusion, de dignité et de justice sociale**.

CENTRE DES WADS

Santé, soin & addictologie

STRUCTURER ET ADAPTER LES RÉPONSES EN ADDICTOLOGIE DANS UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

Face aux transformations du secteur de l'addictologie et à la précarisation croissante des publics accompagnés, le Centre des Wads poursuit le développement de réponses structurées et adaptées aux réalités du territoire.

L'année 2025 a été marquée par une **forte mobilisation des équipes** autour de plusieurs axes structurants.

Sur le champ de la prévention, les activités ont été confrontées à une **fragilité du financement**, nécessitant un travail important avec l'**Agence Régionale de Santé** pour clarifier les attentes et sécuriser les priorités. Cette dynamique doit aboutir à la **signature d'un CPOM en 2026**, permettant d'inscrire les actions dans une **perspective pluriannuelle**.

Le **CAARUD** a été fortement mobilisé par la préparation de son **évaluation externe**, permettant de :

- formaliser les pratiques ;
- valoriser les actions menées auprès des publics les plus précarisés ;
- identifier les **points forts du dispositif** : accueil, aller-vers, réduction des risques, accompagnement global.

Parallèlement, l'activité d'hébergement du **LHSS**, démarrée en mars 2025, a nécessité un travail important de **structuration des pratiques**, de **stabilisation de l'organisation** et de **formalisation des outils**, dans un contexte de montée en charge progressive.

L'année a également été marquée par des **évolutions importantes des équipes** :

- intégration d'un **nouveau chef de service** ;
- renouvellement du **réseau de familles d'accueil** ;
- turn-over dans les services Accueil et Soins et les **Consultations Jeunes Consommateurs**.

Dans ce contexte, un travail de **stabilisation, d'intégration et d'harmonisation des pratiques** a été engagé afin de maintenir la **qualité de l'accompagnement**.

Le Centre a poursuivi le développement de ses **missions d'observation et de veille sanitaire**, avec :

- le renouvellement des dispositifs **TREND et SINTES** ;
- l'extension du dispositif **TREND à Strasbourg** ;
- la poursuite du projet **Checklabs**, dédié à l'analyse de produits et à la réduction des risques.

Ces actions contribuent à renforcer la **connaissance des usages** et à adapter les réponses aux réalités du terrain.

Sur les territoires, notamment en **Haute-Marne**, un travail important de **structuration des équipes et de développement partenarial** a été engagé, en lien avec l'ARS, afin de mieux répondre aux besoins identifiés.

Par ailleurs, un travail spécifique de **dé-stigmatisation et de facilitation de l'accès aux soins** a été développé, notamment à travers des **temps d'échange avec les partenaires**, visant à :

- améliorer l'orientation des publics,
- renforcer l'interconnaissance,
- lever les freins liés aux représentations.

Enfin, le Centre a poursuivi son intervention auprès des **personnes sous main de justice**, en développant des réponses adaptées à l'articulation entre :

- accompagnement médico-social,
- cadre judiciaire,
- continuité des soins.

Des perspectives sont en cours, notamment autour de la création d'une **équipe mobile** et du développement d'actions spécifiques, y compris en direction des **mineurs**.

L'ensemble de ces actions permet de : renforcer la lisibilité et la structuration de l'offre en addictologie, améliorer l'accès aux soins pour les publics les plus précaires et adapter les réponses aux évolutions des usages et des besoins. Cette dynamique contribue à inscrire les services dans une logique de continuité des parcours, de réduction des risques et de santé publique.

À RETENIR...

- *Offre d'accompagnement structurée et renforcée*
- *Accès aux soins facilité pour les publics précaires*
- *Dispositifs de veille et d'observation consolidés*
- *Dynamiques partenariales développées*



L'activité 2025 EN CHIFFRES

Pour 3 844 personnes...

(file active)

41 554

accompagnements réalisés

168

projets de prévention

344

analyses Checklabs

PRÉVENTION & INTERVENTION PRÉCOCE

4 866

personnes sensibilisées

2 341

heures d'intervention

111

partenaires mobilisés

JEUNES & FAMILLES ACCOMPAGNÉS

418

jeunes suivis

93

parents accompagnés

1 789

entretiens réalisés

63

actions collectives

Motifs principaux :
addictions, mal-être,
conflits familiaux,
décrochage scolaire,
violences

ACCUEIL ET SOINS EN ADDICTOLOGIE

1 343

personnes
(file active)

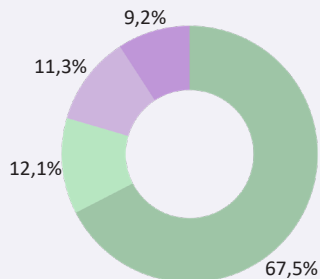
20 504

accompagnements

Substances
principales : alcool,
cannabis, opiacés

1.9 M MG

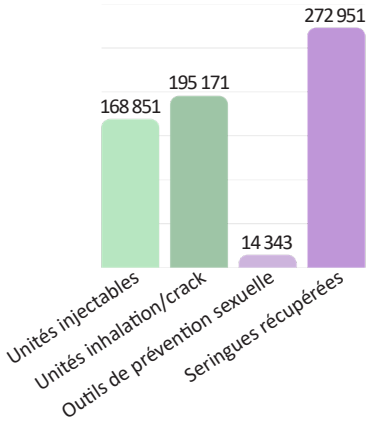
de méthadone
délivrés



- Patients / proches
- Justice
- Services sociaux
- Structures hospitalières

RÉDUCTION DES RISQUES

CAARUD & équipes mobiles



909

bénéficiaires

18 573

accompagnements

940

interventions de rue



HÉBERGEMENT & PARCOURS DE SOINS

ACT / CTR / RAF

45

places

107

personnes accueillies

137

jours (durée moyenne de séjour)

36

contrats thérapeutiques menés à terme

LHSS & microstructures

5

lits

10

personnes accueillies

24

accompagnements mobiles

5

microstructures

VEILLE SANITAIRE & OBSERVATION

344

analyses Checklabs

90

collectes SINTES

Tendances:

- hausse de la pureté (cocaïne, héroïne...)

- apparition de nouvelles substances (NEP...)

DISPOSITIF INSERTION

Insertion sociale et professionnelle

CONSTRUIRE DES PARCOURS VERS L'AUTONOMIE DANS UN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ RENFORCÉE

L'augmentation des situations de précarité et la complexification des parcours nécessitent des accompagnements coordonnés, progressifs et adaptés pour soutenir l'accès à l'autonomie.

En 2025, l'ensemble des services du dispositif a poursuivi son action auprès de publics en situation de **grande précarité**, en maintenant une **dynamique d'accompagnement globale et coordonnée**.

Le **Service d'Hébergement d'Urgence en diffus (HUD)** a accueilli des personnes en **rupture sociale profonde**, confrontées à des problématiques imbriquées :

- **troubles psychiques,**
- **addictions,**
- **instabilité administrative,**
- **endettement.**

Dans ce contexte, l'accompagnement s'est centré sur le **maintien du lien, la stabilisation des situations et une remobilisation progressive**, malgré des difficultés d'accès à des solutions de sortie pérennes.

L'**HUDA de Phalsbourg** a accompagné un public marqué par une **forte vulnérabilité administrative**, avec des délais de procédure générant **incertitude et difficultés de projection**.

L'accompagnement s'appuie notamment sur :

- **la scolarisation des enfants,**
- **un travail partenarial renforcé,**
- **une mobilisation accrue face aux difficultés d'accès aux soins.**

Des évolutions positives sont toutefois observées, notamment dans la **gestion des sorties et des décisions favorables**.

Les **Ateliers Chantiers d'Insertion** ont confirmé leur rôle central dans la **remobilisation vers l'emploi**, en proposant une **mise en situation de travail** permettant :

- une **montée en compétences progressive,**
- une **réappropriation des codes professionnels,**
- un renforcement de la **confiance en soi.**

Malgré des contraintes importantes (baisse des financements, exigences accrues), les équipes poursuivent leur mission en conciliant **accompagnement social et insertion professionnelle**.



Le **PAEJ 18-25 ans** a été marqué par une **augmentation significative des sollicitations**, notamment pour des situations d'urgence sociale.

Le public, souvent en **rupture de parcours**, bénéficie d'un accompagnement global intégrant :

- **écoute,**
- **soutien social et psychologique,**
- **remobilisation vers l'insertion.**

Le dispositif d'**intermédiation locative (IML)** complète cette offre, en permettant un **accès au logement sécurisé**, notamment pour des personnes présentant des **troubles psychiques**, grâce à une articulation étroite avec le secteur sanitaire.

L'ensemble du dispositif repose sur une **forte transversalité**, permettant d'articuler :

- **hébergement,**
- **accompagnement social,**
- **insertion professionnelle,**
- **accès au logement.**

Cette complémentarité est illustrée par des parcours comme celui de Jean, témoignant de la capacité du dispositif à construire des **trajectoires progressives et sécurisées vers l'autonomie**.

Cette organisation permet de :
sécuriser les parcours des personnes en situation de précarité , favoriser la remobilisation sociale et professionnelle et accompagner l'accès au logement et à l'autonomie.

Elle contribue à construire des parcours cohérents, progressifs et adaptés, malgré un environnement contraint.

À RETENIR...

- *Parcours vers l'autonomie structurés et progressifs*
- *Remobilisation sociale et professionnelle renforcée*
- *Accès au logement sécurisé*
- *Complémentarité des dispositifs développée*



L'activité 2025 EN CHIFFRES

778

accompagnements réalisés



ATELIERS & CHANTIERS D'INSERTION

56

personnes accompagnées

56

contrats CDDI

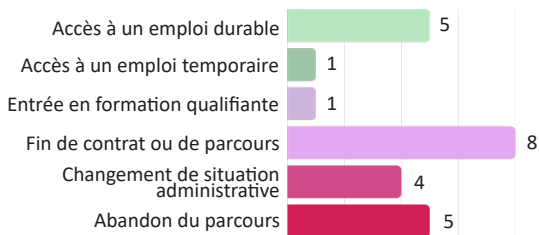
21.78

ETP réalisés

47

participations régulières
aux entretiens

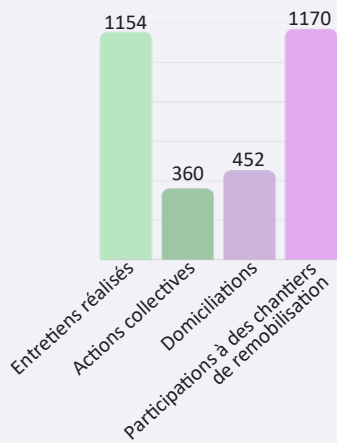
parcours et sorties



POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE (18-25 ANS)

482

jeunes accompagnés



HÉBERGEMENT D'URGENCE DIFFUS (HUD)

38

personnes accompagnées

20

places autorisées

100%

de taux d'occupation

16

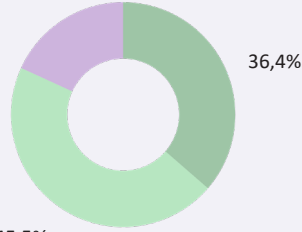
entrées

18

sorties

18,2%

évolution des situations



● Accès à un emploi durable

● Accès à un emploi temporaire

● Orientation vers d'autres structures

INTERMÉDIATION LOCATIVE

Intermédiation Locative Atypique

8

places

8

personnes
présentes

2

entrées

orientées par le CHR de Jury

2

sorties

1 accès à un logement autonome

1 réorientation vers une autre structure

Intermédiation Locative Réfugiés

9

places

7

personnes
accueillies

12

mois de durée

moyenne de séjour

98

visites en

appartements

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE

120

places

187

personnes
accueillies

83.5%

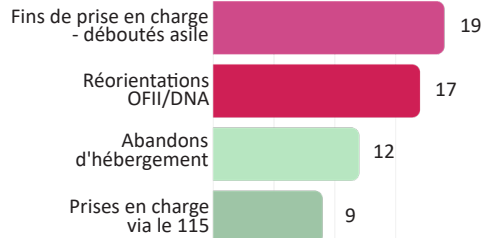
de taux d'occupation

88

entrées

83

sorties



principales évolutions

DISPOSITIF ESPOIR

Des solutions d'hébergement d'urgence

ARTICULER PROTECTION, ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET INSERTION POUR SÉCURISER LES PARCOURS

Lorsque les situations de fragilité s'intensifient, proposer un accompagnement mêlant protection, soutien social et accès à l'insertion devient essentiel pour recréer des perspectives.

En 2025, le dispositif Espoir a poursuivi son engagement en faveur de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité, en maintenant une **dynamique d'intervention cohérente et complémentaire** entre ses services.

Le **CHRS / Accueil parental** a confirmé son rôle central dans la **mise à l'abri et l'accompagnement des femmes victimes de violences**, qui représentent plus de la moitié du public accueilli. L'accompagnement repose sur une **approche globale**, combinant :

- **sécurisation,**
- **soutien psychosocial,**
- **accompagnement vers l'insertion.**

L'accès à l'**emploi** constitue un levier structurant, favorisant la **reconstruction, la restauration de l'estime de soi et la stabilisation des parcours**, notamment grâce au développement de **partenariats avec les chantiers d'insertion**.

La **pension de famille** a poursuivi son accompagnement auprès d'un public présentant des **fragilités importantes**, liées notamment à des **troubles psychiques et des problématiques d'addiction**.

Elle a permis d'engager certains résidents dans des **parcours d'insertion progressive**, tout en développant leur **participation à la vie collective**, notamment à travers le **Conseil de Vie Sociale**.

Le **service APVC** a maintenu une activité soutenue, avec un accompagnement centré sur :

- le **soutien aux victimes de violences,**
- la prise en charge des **psycho-traumatismes,**
- le développement d'actions de **prévention et de sensibilisation.**



La **dynamique partenariale renforcée** constitue un levier essentiel, bien que l'augmentation des demandes impose parfois une **priorisation des situations**.

Le **service ASLL** a poursuivi son accompagnement dans un contexte contraint, marqué par une baisse des mesures. Malgré cela, il a maintenu une **qualité d'intervention fondée sur la proximité**, les **visites à domicile** et un **travail partenarial structuré**, permettant d'accompagner des situations de plus en plus complexes.

L'ensemble du dispositif s'appuie sur une **coordination étroite entre les services**, permettant de proposer des parcours adaptés et évolutifs, comme l'illustre le parcours d'une résidente accompagnée en 2025, ayant bénéficié successivement d'un **accompagnement en insertion**, d'une **mise à l'abri sécurisante au CHRS**, puis d'une **reconstruction progressive vers l'autonomie**.

Cette organisation permet de sécuriser les parcours des personnes accompagnées, favoriser la sortie des situations de violence et de précarité, soutenir l'accès à l'insertion et à l'autonomie.

Elle contribue à construire des parcours stables, progressifs et adaptés, en s'appuyant sur une approche globale et coordonnée.

À RETENIR...

- *Parcours sécurisés et coordonnés*
- *Sortie des situations de violence accompagnée*
- *Insertion sociale et professionnelle favorisée*
- *Complémentarité des services renforcée*



L'activité 2025 EN CHIFFRES

Pour 2 456 personnes...

91

mesures ASLL réalisées

702

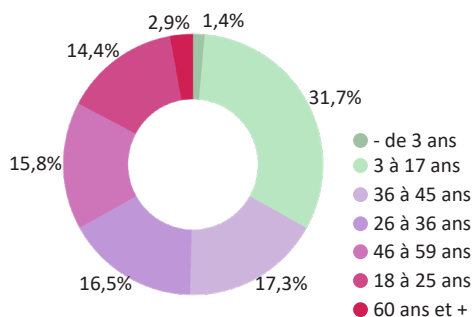
entretiens LEAO

1 499

entretiens ISCG

*dont 742 avec les professionnels
et 757 avec les bénéficiaires*

DES PUBLICS VARIÉS ACCOMPAGNÉS EN CHRS



AU CHRS...

139

personnes accompagnées

55

places autorisées

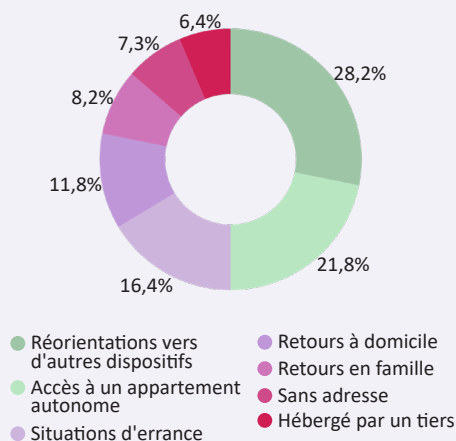
110

entrées

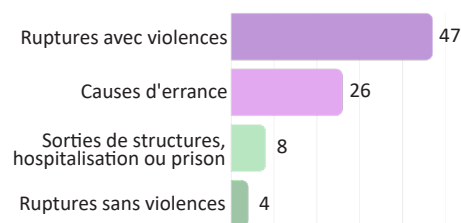
110

sorties

MOTIFS DE SORTIE DU CHRS



PRINCIPALES CAUSES D'ACCOMPAGNEMENT



À LA PENSION DE FAMILLE...

25
personnes accompagnées

25
places autorisées

3 entrées **2** sorties

CFA Novaplace

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET L'IMPACT

Un centre de formation en plein essor

L'année 2025 confirme le **plein essor du centre de formation d'apprentis Novaplace**, désormais reconnu pour :

- la **qualité de son accompagnement**, individuel et collectif ;
- sa **pédagogie participative, active et interactive** ;
- l'**expertise et la proximité** des intervenants du CMSEA et des partenaires.

Son **implantation dans le Centre Mosellan** et les **100 % de réussite aux diplômes d'État** de Moniteur-éducateur (ME) et d'Accompagnant éducatif et social (AES) contribuent pleinement à son **attractivité et à son rayonnement**.

Une dynamique d'attractivité confirmée

L'année 2025 est marquée par une **augmentation des candidatures**, en particulier pour la formation de Moniteur-éducateur, confirmant un **regain d'intérêt pour les métiers du social et du médico-social**.

À la rentrée 2025 :

- **10 apprenants** ont intégré la formation AES,
- **20 apprenants** ont rejoint la formation ME.

Ces promotions viennent compléter les formations en cours, portant à **53 apprenants** la file active accompagnée en 2025, en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou en recherche d'alternance.



Des parcours professionnalisants et réussis

Fin 2025, le CFA a célébré la **diplomation de 23 apprenants** :

- 9 AES
- 14 ME

Cette réussite repose sur :

- l'**engagement des formateurs et des tuteurs** ;
- la **qualité des contenus pédagogiques** ;
- la **motivation des apprenants** ;
- et un **accompagnement individualisé et collectif**.

Le CFA confirme ainsi son rôle dans l'**insertion socio-professionnelle** :

- près de la **moitié des diplômés ont été recrutés au CMSEA** ;
- les autres ont intégré des **associations partenaires ou des structures du secteur médico-social**.

Des perspectives de développement pour 2026

Fort de ces résultats, le CFA Novaplace poursuivra en 2026 le développement de son offre, avec un objectif de **diversification des actions de formation**, notamment à travers le déploiement de **formations continues**.

Cette orientation vise à répondre de manière plus fine aux **besoins des professionnels et des structures**, en lien avec les évolutions du secteur.

À RETENIR...

- 53 apprenants accompagnés
- 23 diplômés (9 AES – 14 ME)
- 100 % de réussite aux diplômes d'État
- Près de 50 % des diplômés recrutés au CMSEA
- Forte attractivité des formations, notamment Moniteur-éducateur
- Développement de l'offre avec des formations continues à partir de 2026



Halima ABDELGOUI

DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Le secteur social et médico-social traverse une période de **transformations profondes** et de **tensions croissantes**. Les **difficultés de recrutement**, **l'évolution des exigences réglementaires**, **la complexité grandissante des situations accompagnées** et les enjeux de fidélisation des professionnels constituent autant de défis auxquels notre association, comme l'ensemble du secteur, doit faire face avec lucidité et détermination.

Dans ce contexte exigeant, maintenir un **haut niveau de qualité dans l'accompagnement des publics** tout en **prenant soin de ses équipes** représente un enjeu majeur et permanent.

C'est dans cet environnement que s'inscrit l'action menée en 2025. Cette année a été marquée par une **mobilisation forte et cohérente** autour de priorités structurantes : **la professionnalisation des équipes**, **la sécurisation des pratiques**, **le renforcement de l'attractivité de l'association** et **l'accompagnement des salariés dans leurs parcours**.

Notre Centre de Formation **NOVAPLACE** a consolidé son positionnement comme **acteur reconnu de la formation en travail social**, contribuant à former les professionnels de demain tout en répondant aux besoins concrets de nos établissements.



Dans un secteur en tension, le rôle des Ressources Humaines dépasse largement la gestion administrative du personnel.

Face à un **absentéisme structurel**, à un **turn-over important** sur certaines fonctions et à des **difficultés persistantes de recrutement**, les services RH et développement RH se trouvent en **première ligne** pour maintenir la **continuité des accompagnements** et préserver la **qualité de service**.

Il leur revient d'**anticiper**, d'**adapter** et d'**innover** pour répondre aux besoins des établissements dans des délais souvent contraints.

Au-delà de la réactivité opérationnelle, la fonction RH joue un rôle essentiel dans la **prévention des risques professionnels**, le **maintien dans l'emploi** et l'**accompagnement individualisé des salariés fragilisés**.

Soutenir les professionnels, prévenir les ruptures et veiller à leur bien-être constituent des leviers indispensables pour préserver l'**engagement des équipes** et la **qualité des prises en charge**.

En 2025, cette mission s'est exercée avec **rigueur et bienveillance**, dans un souci constant d'équilibre entre les **impératifs réglementaires** et la **dimension humaine** au cœur de notre projet associatif.

Au-delà des résultats présentés dans ce rapport, c'est avant tout l'**engagement humain** qui mérite d'être salué.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à l'ensemble des équipes de l'association, pour leur **professionnalisme**, leur **implication sans faille** et leur **dévouement quotidien** au service de nos missions.

C'est grâce à cet **engagement collectif** que notre association continue d'avancer, d'innover et de répondre avec **exigence et bienveillance** aux besoins des personnes accompagnées.



Ressources Humaines : DES EQUIPES ENGAGÉES AU CŒUR DES TRANSFORMATIONS

Un engagement au service des professionnels

Dans le prolongement de ces constats, l'année 2025 a été marquée par une **mobilisation opérationnelle forte du service des ressources humaines**, au service des établissements et des équipes.

Ancrée dans les réalités du terrain, la fonction RH a accompagné les organisations dans leurs évolutions, en apportant un **soutien concret et réactif**, tout en contribuant à sécuriser les pratiques et à maintenir la continuité des accompagnements.

Renforcer les compétences et accompagner les parcours

Un effort particulier a été porté sur la **professionnalisation des salariés**. Face à la présence croissante de professionnels non issus du secteur social, un parcours de formation spécifique a été déployé en partenariat avec le CFA Novaplace. Ce dispositif a permis à environ **25 salariés** d'acquérir les fondamentaux de l'accompagnement, notamment en protection de l'enfance.

Dans le même esprit, la **5^e promotion du dispositif Campus Managers** a été lancée, avec **13 managers de proximité engagés dans ce parcours**, contribuant à renforcer les compétences managériales et à diffuser une culture commune au sein de l'association.



Attirer, recruter et s'adapter à un contexte sous tension

Le service développement RH est resté fortement mobilisé sur les **enjeux d'attractivité et de recrutement**, à travers sa participation à de nombreux événements (forums emploi, rencontres employeurs, interventions auprès d'étudiants et partenaires).

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte exigeant, marqué par un **volume important d'activité**, avec **1866 contrats établis en 2025**, majoritairement des contrats de remplacement.

Le turn-over, l'absentéisme et les difficultés de recrutement sur certaines fonctions nécessitent une **réactivité constante** et une grande capacité d'adaptation des équipes RH.

Structurer les pratiques et sécuriser les organisations

La **santé au travail** est restée au cœur des priorités. Le service RH a renforcé ses actions de prévention, en développant notamment les **rendez-vous de liaison**, permettant de maintenir le lien avec les salariés en arrêt et d'anticiper les conditions de reprise. En 2025, **12 salariés ont bénéficié de ce dispositif**.

Par ailleurs, **9 situations de reclassement** ont été accompagnées, dans une logique de maintien dans l'emploi.

Dans une démarche de soutien, l'association a également mis en place le **dispositif REPÈRE+**, service externalisé d'accompagnement psycho-social accessible du lundi au samedi, offrant aux salariés un espace d'écoute confidentiel et un accompagnement adapté.

Une fonction RH au cœur de la qualité et des transformations

Le service RH a poursuivi sa participation aux **évaluations HAS**, contribuant à la dynamique globale d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2025 met en lumière la **capacité des équipes RH à accompagner les transformations**, à soutenir les établissements et à apporter des réponses concrètes aux enjeux du quotidien.

Dans un environnement exigeant, les ressources humaines s'affirment pleinement comme un **levier essentiel de fonctionnement et de développement de l'association**.



L'activité RH EN CHIFFRES

DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

1 393

salariés présents au 31.12.2025

1 336.96

ETP

67 %

de femmes

79

salariés bénéficiant d'une RQTH

88%

des salariés en CDI

8,43

ans d'ancienneté moyenne



Les professionnels du CMSEA
constituent la première richesse de
l'association et assurent chaque jour
la continuité des accompagnements
sur l'ensemble des territoires.

FORMATION & DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

39 386 HEURES

de formation dispensées en 2025

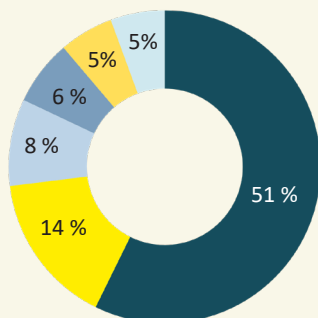
3 214

stagiaires formés

966 218 €

investis dans la formation
professionnelle

UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS



- éducatif, pédagogique et social
- services généraux
- administratif et gestion
- cadres intermédiaires
- assistants familiaux
- paramédical

ALTERNANCE & ATTRACTIVITÉ



Le CMSEA poursuit son engagement en faveur de la transmission des savoirs et de l'insertion professionnelle.

76

alternants accueillis

▶ **68**

contrats d'apprentissage

▶ **8**

contrats de professionnalisation

187

stagiaires accueillis

MOBILITÉ & PARCOURS PROFESSIONNELS

72

promotions

59

évolutions (*article 39 CCN 66*)

15

mobilités internes

DIALOGUE SOCIAL

11

réunions CSE

5

CSE extraordinaires

4

CSE CSSCT

6

NAO



La Démarche Qualité : AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE LA BIEN-ÊTRE

La démarche qualité s'affirme comme un levier central pour garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des accompagnements. Portée par l'ensemble des professionnels, elle accompagne l'évolution des pratiques et répond aux exigences des évaluations HAS dans une logique d'amélioration continue.

Une culture qualité affirmée et partagée

L'année 2025 marque une **étape supplémentaire dans le déploiement de la démarche qualité**. L'organisation structurée d'instances, telles que les commissions qualité, les groupes de travail ou encore les commissions dédiées aux événements indésirables et aux réclamations, permet d'inscrire l'ensemble des établissements dans une **dynamique d'amélioration régulière et continue**.

La priorité demeure claire : garantir aux personnes accompagnées et à leurs familles des **structures bienveillantes**, en **constante amélioration**, capables de répondre aux besoins des bénéficiaires tout en favorisant leur **autodétermination**. Dans cette perspective, la démarche qualité est pleinement positionnée comme un **levier de progrès et de sécurisation**.

Développer une culture qualité au sein des équipes

La diffusion d'une culture qualité partagée repose avant tout sur son appropriation par les équipes. En 2025, cet objectif s'est concrétisé par une forte mobilisation autour des actions de formation et de sensibilisation. Le service qualité a ainsi animé **71 sessions de formation**, représentant **128 heures**, et permettant de former **871 professionnels** aux enjeux de la démarche qualité, de la gestion des risques, de la bien-être et de la prévention de la maltraitance.

Cette dynamique s'est accompagnée d'un travail régulier de diffusion de l'information, avec **21 publications via Ageval** et **19 communications sur l'extranet**, portant sur des thématiques variées.

L'implication managériale a également été encouragée, notamment par l'intégration de la qualité comme point structurant des réunions et par la formation des chefs de service aux principes du **management par la qualité**. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la **participation des personnes accompagnées**, à travers la création de supports adaptés et le développement des espaces d'expression collective.

LE SUCRE, MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE DOMPTER !

APPREHONS À LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE DOMPTER !

CONSTAT

- 1 FRANÇAIS SUR 2 EST EN SURPODS
- 1 SUR 4 EST OBÈSE
- ON MANQUE ENCORE TROP DE SUCCÈS (CHAQUE JOUR) !

DOULEURS FATIGUE
RISQUE DE MALADIE GRIGNOTAGE

TROP DE SUCRE C'EST...

- PLUS DE CHAÎNES DANS LE CORPS
- RISQUE D'HYPERTENSION, D'AVERTISSEMENT DE CHOC, DE CHOC
- DES MALADIES COMME LE DIABÈTE OU LES SOUS-PODS DE COULEUR

LES BONS RÉFLEXES

- BOIRE DU TEAU AU LIEU D'UN SODA
- MARCHER EN TRAIT AU COUÛTE PLEIN DU SUCRE CÉLÉBRE
- MÊME EN LÉGERES COULEURS MARCHER TOUT JOUR

SANTÉ
BONNES HABITUDES
VITALITÉ
ÉNERGIE NATURELLE

LES EFFETS POSITIFS

- PLUS D'ÉNERGIE
- TROUSSE DE SUCRE
- UNES MEILLEURES QUALITÉS
- ET EN MOINS DE TEMPS

POUR M'AJDER

MON SUCROMÈTRE
pour professionnels

0-100 mg/dL
100-200 mg/dL
200-300 mg/dL
300-400 mg/dL
400-500 mg/dL
500-600 mg/dL
600-700 mg/dL
700-800 mg/dL
800-900 mg/dL
900-1000 mg/dL

POUR M'AJDER

POUR M'AJDER

Maîtriser les risques pour sécuriser les accompagnements

La **sécurité des personnes accompagnées et des professionnels** constitue un axe prioritaire. En 2025, la gestion des risques a été renforcée en cohérence avec les attendus de la HAS.

Le déploiement du module de déclaration des **événements indésirables (EI)** dans le logiciel Ageval s'est poursuivi, permettant une **meilleure traçabilité et analyse des situations à risque**. Parallèlement, le processus associatif de gestion des **plaintes et réclamations** a été structuré et outillé, afin de favoriser l'expression des usagers et de renforcer la **confiance des publics**.

La **prévention de la maltraitance** a également fait l'objet d'un travail spécifique, avec la création d'un outil de cartographie des risques. Enfin, le développement de la méthodologie de **retour d'expérience (RETEX)** s'est poursuivi, avec **12 analyses réalisées en 2025**, permettant de transformer les situations rencontrées en leviers d'amélioration.

871	professionnels formés
71	sessions de formation publications extranet
12	RETEX réalisés
2	évaluations HAS
2	audits internes

+ Le déploiement des outils de gestion des risques et le renforcement de la participation des personnes accompagnées

Promouvoir la bientraitance et l'éthique des pratiques

La promotion de la **bientraitance** et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles s'est poursuivie en 2025. Une réflexion autour de la **Charte de bientraitance du CMSEA** a conduit à la création d'une version personnalisable, permettant à chaque établissement de l'adapter à ses pratiques.

La **participation des personnes accompagnées** a été renforcée, notamment à travers les conseils de la vie sociale et l'organisation de temps d'échange avec les administrateurs. Par ailleurs, l'appropriation des recommandations de la HAS s'est poursuivie avec la réalisation d'un **14^e « Essentiel »**, consacré à la vie intime, affective et sexuelle.

S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue

L'année 2025 a été rythmée par plusieurs démarches d'évaluation et d'amélioration continue. **Deux établissements ont fait l'objet d'évaluations HAS**, mettant en lumière la qualité du travail réalisé et l'engagement des professionnels, tout en permettant d'identifier des axes de progression.

Dans le même esprit, **deux audits internes** ont été menés afin de consolider les pratiques sur des thématiques spécifiques. L'ensemble de ces démarches s'appuie sur le pilotage des **Plans d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)**, outils structurants permettant aux établissements de suivre et d'ajuster leurs actions dans la durée.

Analyse financière :

COMPRENDRE, PILOTER ET ANTICIPER

Une activité soutenue au service du projet associatif

En 2025, le CMSEA mobilise près de **96,2 M€**, soit environ **264 000 € chaque jour**, pour conduire ses missions.

Derrière ces chiffres, ce sont avant tout des actions concrètes : accompagner, protéger, soutenir.

Ces comptes, issus de la consolidation de **42 structures et 89 budgets**, traduisent l'ampleur de l'engagement de l'association sur le territoire.

L'exercice se clôture avec un **résultat net de 804 K€**, en baisse dans un contexte financier plus contraint.

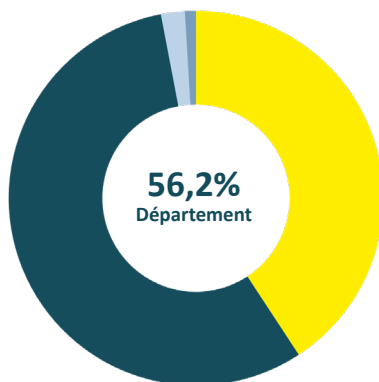
Un modèle fondé sur la solidarité publique

Les ressources du CMSEA reposent majoritairement sur des financements publics.

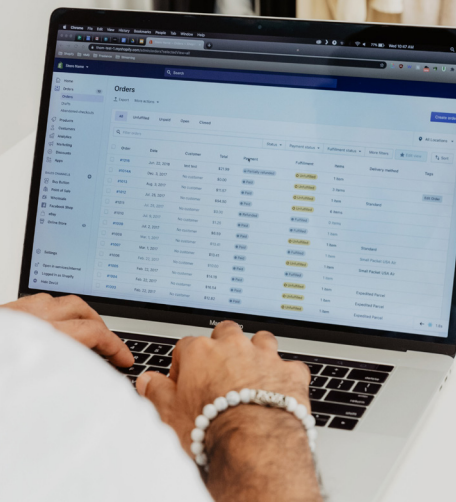
En 2025 :

- **86 % des produits proviennent de dotations et subventions**
- principalement :
 - le Département (56 %),
 - l'État (41 %).

Ce modèle traduit une reconnaissance du **rôle essentiel de l'association dans la mise en œuvre des politiques sociales**.



- 40,8% - État
- 2% - Municipalité
- 1% - Autres financements



Le budget comme traduction des priorités associatives

Des financements au service des missions

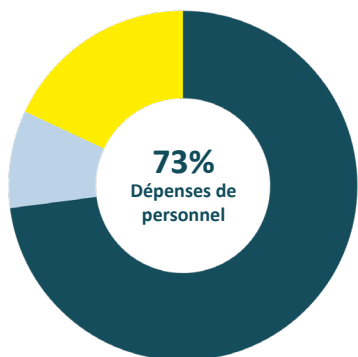
La répartition des moyens illustre les priorités d'intervention du CMSEA :

- **41,9 M€** pour protéger les enfants en danger et accompagner les familles ;
- **35,7 M€** pour soutenir l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- **12,5 M€** pour lutter contre l'exclusion et favoriser les parcours d'insertion ;
- **4,4 M€** pour prévenir les ruptures et aller à la rencontre des jeunes.

Des moyens mobilisés pour agir concrètement

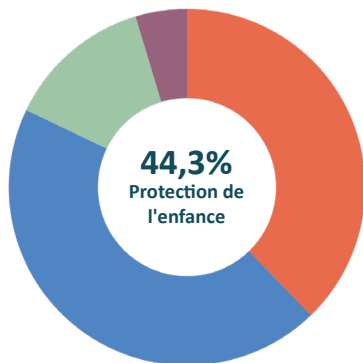
Les charges s'élèvent à **95,4 M€**, dont **73 % consacrés aux dépenses de personnel**.

Ce chiffre confirme que l'essentiel des ressources finance directement les professionnels qui accompagnent les publics au quotidien.



18% - Autres dépenses

9% - Dotations aux amortissements et provisions



37,8% - Handicap

13,2% - Inclusion sociale

4,7% - Prévention spécialisée

Des équilibres financiers sous tension

L'année 2025 est **marquée par un décalage** entre l'évolution des ressources et celle des charges :

- les **produits progressent** (+2,43 %),
- mais les **charges augmentent** davantage (+2,89 %).

Cette dynamique entraîne une baisse du résultat.

Elle s'explique principalement par :

- l'inflation,
- la hausse des coûts salariaux,
- des financements qui ne suivent pas pleinement ces évolutions.

Ces tensions traduisent avant tout les **contraintes structurelles du secteur**, plus qu'une difficulté de gestion.

Une structure financière solide et maîtrisée

Le bilan 2025 confirme la **bonne santé financière** du CMSEA.

Le total du bilan s'établit à **82,6 M€**, en progression par rapport à 2024.

Ces éléments traduisent **une capacité à faire face aux aléas et à offrir une relative sécurité** à court terme.



Investissements et stratégie immobilière

Maintenir et adapter le patrimoine

En 2025, l'association a poursuivi ses efforts pour **moderniser son parc immobilier**, dans un contexte de hausse des coûts et de contraintes budgétaires.

La stratégie repose sur trois axes :

- la pérennisation du patrimoine existant,
- la conduite de projets structurants,
- l'intégration des enjeux environnementaux.

Une gestion anticipative du patrimoine

L'association a engagé la **digitalisation** de la maintenance via le **logiciel Astech**, déployé sur deux établissements pilotes en 2025, avec une généralisation prévue en 2026.

Cette démarche permet de passer d'une logique curative à une gestion préventive, **améliorant le pilotage et la connaissance du bâti**.

Les diagnostics réalisés, notamment sur le pôle Enfance, confirment un vieillissement du parc, justifiant la préparation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Un projet structurant : le site du Haut Soret

La construction du foyer d'hébergement, pour un montant de **4,5 M€**, se poursuit avec une livraison prévue en 2026.

Ce projet permettra d'**assurer la continuité d'accueil** pendant les travaux et constitue la première étape d'une restructuration globale du site.

Une transition énergétique engagée

L'association **poursuit ses efforts** avec :

- l'installation d'un système solaire,
- le déploiement de bornes de recharge électrique.

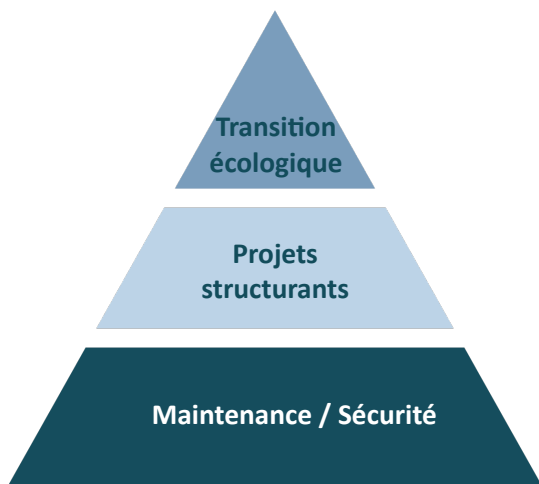
Ces actions contribuent à **réduire** l'empreinte carbone et les coûts d'exploitation.

Des arbitrages dans un contexte contraint

Les investissements ont été priorisés autour :

- de la sécurité et de la conformité,
- des urgences structurelles,
- de l'efficacité énergétique,

en dépit des inquiétudes liées aux autorisations des dotations aux amortissements annoncées.



Transformation numérique

L'année 2025 marque une étape importante dans la modernisation des outils.

Le **déploiement d'Office 365** a amélioré la collaboration et la communication interne.

Les **actions de cybersécurité ont été renforcées**, notamment via des campagnes de sensibilisation au phishing.

Le **déploiement du Dossier Unique Informatisé** s'est poursuivi, améliorant le suivi des personnes accompagnées et la coordination des équipes.

Ces évolutions, bien que structurantes, s'accompagnent de coûts en augmentation liés aux outils numériques.



Perspectives : anticiper dans un environnement incertain

L'environnement financier reste marqué par :

- une pression sur les financements publics,
- des exigences accrues,
- des réformes en cours

Certaines activités, notamment sans tiers financeur, apparaissent plus fragiles.

Les données financières prennent tout leur sens lorsqu'elles sont mises en regard des actions qu'elles permettent.

Chaque euro mobilisé contribue directement à protéger, accompagner et soutenir les publics.

Dans un contexte contraint, le CMSEA poursuit son engagement en conciliant rigueur de gestion, adaptation et fidélité à son projet associatif.

REMERCIEMENTS

Parce que l'accompagnement ne se construit jamais seul, **le CMSEA remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires, administrations publiques, financeurs, collectivités, institutions, associations et acteurs de terrain** pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

Les coopérations développées tout au long de l'année 2025 ont permis de **porter collectivement des projets, de renforcer les accompagnements et d'apporter des réponses** toujours plus adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Nous **remercions** également **l'ensemble des professionnels, bénévoles, administrateurs, parents et personnes accompagnées** qui, par leur implication quotidienne, donnent tout son sens à l'action de l'association.

Le Président,
JM ELISEI

REJOINDRE LE CMSEA

Association engagée au service des personnes et des territoires depuis plus de 75 ans, le CMSEA porte ses actions grâce à la mobilisation de ses professionnels, bénévoles, administrateurs, partenaires... mais aussi de ses adhérents.

Adhérer au CMSEA, c'est soutenir un projet associatif fondé sur la solidarité, l'accompagnement et l'innovation sociale. C'est également participer, à son échelle, à une dynamique collective au service des publics les plus vulnérables.

Parce que les enjeux sociaux, éducatifs et sanitaires nécessitent plus que jamais des engagements partagés, chacun peut contribuer à faire vivre les valeurs de l'association.



POUR ADHÉRER OU SOUTENIR LES ACTIONS DU CMSEA



CRÉDITS

Comité éditorial : Bureau et Direction Générale du CMSEA

Coordination & conception : service du secrétariat de Direction et de la Communication du CMSEA

Crédits photos : Robert HEMMERSTOFFER et Gabriel BECKER, administrateurs et professionnels des établissements du CMSEA,

Freepik, Burst, Unsplash, Pexels.

Impression : DIGIT'OFFSET, Pont-à-Mousson

Glossaire

A

AAEEMO : Association d'Action Éducative et Sociale en Milieu Ouvert

AA : Accès à l'Autonomie

ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

AED : Action Éducative à Domicile

AEDI : Action Éducative à Domicile Intensive

AEMO : Action Éducative en Milieu Ouvert.

AEMOI : Action Éducative en Milieu Ouvert Intensive

AES : Accompagnant Éducatif et Social

AIRe : L'Association des ITEP et de leurs Réseaux

ANDICAT : Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT et d'entreprises adaptées

ANPAEJ : Association nationale des Points Accueil Écoute Jeunes

ANPF : Association Nationale de Placement Familial

APVC : Accompagnement et Prévention des violences conjugales

ARS : Agence Régionale de Santé.

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

ATR : Appartement Thérapeutique Relais

C

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

CAAA : Centre d'Accueil et d'Accompagnement pour Adolescents

CCN : Convention Collective Nationale

CER : Centre Éducatif Renforcé

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CJM : Contrat Jeune Majeur

CNLAPS : Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

CNAEMO : Carrefour National de l'Action Éducative en Milieu Ouvert

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance

CNRMS : Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures médicales

CoDir : Comité de Direction

COFIL : Comité de Pilotage

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CREAI : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations

CSE : Comité Social et Économique

CSSCT : Commission Santé Sécurité et Condition de Travail

CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel

CVS : Conseil de la Vie Sociale

D

DADT : Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois

DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif

DASA : Dispositif d'Accompagnement Spécifique pour Adolescents

DITEP : Dispositif Intégré Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

DNA : Dispositif National d'Accueil des personnes demandant asile

E

EA : Entreprise Adaptée

EI : Évènement Indésirable

EPS : Équipe de Prévention Spécialisée

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

ETP : Équivalent Temps Plein

F

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité / Foyer d'Accueil Spécialisé

H
HAS : Haute Autorité de Santé
HUD : Hébergement d'Urgence Diffus
HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

I
ISCG : Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie
IML : Intermédiation Locative
IMP : Institut Médico-Pédagogique
IMPro : Institut Médico-Professionnel

L
LEAO : Lieu d'Ecoute d'Accueil et d'Orientation
LHSS : Lits Halte Soins Santé

M
MAF : Maison d'Accueil Familial
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
ME : Moniteur Éducateur
MET : Maison Éducative et Thérapeutique
MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA : Mineur Non Accompagné

N
NAO : Négociation Annuelle Obligatoire

O
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OPP : Ordonnance de Placement Provisoire
OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

P
PACQ : Plan d'Amélioration Continue de la Qualité
PAEJ : Point Accueil Écoute Jeunes
PAS : Pôle d'Appui à la Scolarité
PEAD : Placement Éducatif À Domicile
PHV : Personne Handicapée Vieillissante
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement

PRISME : Projet de Réinsertion par Modules Éducatifs

R
RAF : Réseau d'Accueil en Famille
RH : Ressources Humaines
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S
SAEI : Service d'Action Éducative et d'Investigation
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SEDI : Service Éducatif à Domicile Intensif (anciennement SERAD)
SEMN : Service d'Éducation en Milieu Naturel
SERAD : Service Éducatif Renforcé À Domicile
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SINTES : Système d'Identification National des Toxiques et Substances
SPFS : Service de Placement Familial Spécialisé

T
TBD : Tiers Bénévole Durable
TCC : Troubles du Comportement et de la Conduite
TDC : Tiers Digne de Confiance
TREND : Dispositif national d'observation des tendances et nouvelles drogues
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

U-V
UEEA : Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience



**Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance
de l'Adolescence et des Adultes**

47 rue Dupont des Loges
CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01

 03 87 75 40 28

 servicecentral@cmsea.asso.fr

 www.cmsea.asso.fr

   / AssoCMSEA

Registre des Associations : Vol IX – n°53

Mission d'intérêt général & reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220
du 05.06.1996

Agréée entreprise solidaire d'utilité sociale au sens de l'article L3332-17-1 du code du travail